

LA CHABRIOLE

N° 89 - Automne 2016



FJEP St Michel - St Maurice

EDITO

C'est parti pour un 89^{ème} numéro ! Quelle longévité ! Quelle forme ! Toujours en ébullition, notre Chabriole...

C'est parti pour 60 pages d'infos locales, de discussions, d'hommages, de billets d'humour ou d'humeur ... on en cogite, on s'y indigne, on s'en amuse, on y évoque l'actualité mais aussi le passé et l'avenir, comme celui de notre camping municipal....

C'est parti pour un voyage dans le temps et dans l'espace : l'hétérogénéité des sujets nous conduira en bus, en Vespa, en roulotte ou en train de l'Italie au Moulin de Daccord avec des haltes mémorielles pour mettre en lumière de bien belles personnes. Nos amies les bêtes seront aussi du voyage : à condition de ne pas traverser autre chose que les colonnes de ce 89^{ème} numéro, les voilà réquisitionnées pour les besoins de la Grande Guerre... Et tout cela avec humour !

Bonnes fêtes de fin d'année dans la bonne humeur... et que la suivante ne vienne pas nous saper le moral !

Et rendez-vous au printemps pour un 90^{ème} numéro qui, nous l'espérons, aura tout autant fait couler une encre aux couleurs diverses de la revendication, de l'information et de l'émotion.

Le comité de rédaction.

SOMMAIRE

Éditorial	: page 1
UNRPA St Michel St Maurice	: pages 2
École	: page 3
Biblianous	: pages 4 et 5
Les retrouvailles	: page 6
41 ^{ème} Festival	: pages 7 à 11
Assemblée générale du FJEP	: pages 12 à 13
Transports publics locaux	: page 14
Jeux et autres	: page 15
Vous avez dit CAMPING ?	: pages 16 et 17
Chronicolette- fiction	: pages 18 et 19
Tatane et godillot	: page 20
Le CFD	: pages 21 à 27
Réflexions de comptoirs	: pages 28 et 29
Des Justes parmi les nations	: pages 30 à 33
Travailler plus ...	: pages 34 et 35
Jean- Louis Vidil, interview	: pages 36 et 37
Pas folle ... la guêpe	: page 38
Dettes et Dieu 1ère partie	: pages 39 à 44
Coup de griffe de Chap's	: page 45
Tournée en roulettes	: page 46
Lettre ouverte au D.Libéré	: page 47
Réquisition de chèvres	: page 48
Un temps de chien	: page 49
Moulin de Daccord	: pages 50 à 53
Hommage à Marc Bolomey	: page 53
Le CICE	: page 54
Rétro Chabriole	: pages 55 à 59
Solutions jeux + Calendrier	: page 60

Editeur de la publication : FJEP St Michel St Maurice
Directeur de publication : Jean Claude Pizette –Président
Dépôt légal : en cours
ISSN : en cours
N° CPPAP : en cours
Imprimeur : Le Crestois
52 rue Sadi Carnot BP 217
26401 Crest
Tirage en 550 exemplaires
Adresse : La Chabriole Chez Mr De Palma
Les Peyrets 07360 St Michel de Chabrilanoux

La prochaine Chabriole sortira début avril, vous pouvez déjà envoyer vos articles :

- ◆ A l'adresse de la Chabriole :
Chez Dominique de Palma
Les Peyrets 07360 St Michel de Chabrilanoux
- ◆ Mireille Pizette : mireillepizette@gmail.com
- ◆ Claire Carrasse : claieccocop@gmail.com

Photo de 1^{ère} de couverture :

« Les Salhens »
et ses ouvrages du CFD

Photo de Christian Chapus

Photos de dos de couverture :

Festival 2016

Photos de Jacques Chaidron



ENSEMBLE et SOLIDAIRES U.N.R.P.A.

St Michel St Maurice



L'hiver arrive à grands pas et voilà, grâce à la Chabrilole, le moment de vous parler de notre section ENSEMBLE ET SOLIDAIRES U.N.R.P.A. qui se porte bien malgré la diminution du nombre d'adhérents : déménagements, vieillissement et malheureusement, les décès. Heureusement, de nouvelles recrues sont venues grossir les rangs du club. Bienvenue à elles.

➤ **Septembre : VOYAGE à MORAS EN VALLOIRES**

Toujours avec la section Dunière-St Fortunat (on ne change pas les équipes et les habitudes qui gagnent), nous nous sommes rendus à Moras en Valloires, pays de tradition et plus spécialement de la POIRE : distillation et fabrication de jus. Un petit train nous a promenés sur tout le domaine.



Le guide nous a donné des explications sur le travail de producteur et de transformateur, sans oublier la spécialité «*la carafe poire prisonnière*».

➤ **MAISON DE LA CÉRAMIQUE**

Visite découverte avec démonstration de coulage de porcelaine : très intéressant. A midi le repas était très bon, même excellent ! Cuisses de grenouille à volonté (je ne vous cache pas que nous nous sommes bien régalés et que ces petites cuisses étaient fameuses).

Beau moment de partage et de convivialité.

➤ **Octobre : RENCONTRE CULTURELLE**

Mr Christian Chapus est venu nous raconter comment il avait écrit son deuxième livre «*Mystères au village...*».

Il nous a enchantés par la façon de raconter les anecdotes vécues par les uns et les autres et les histoires du village.

Belle rencontre.

➤ **Décembre : REPAS DE NOEL**

Je pense que la rencontre sera comme toujours magnifique..... Nous irons au restaurant Le Don Quichotte de St Jean Chambre. Et déjà l'année 2016 se terminera.



BONNES FÊTES à vous TOUTES et TOUS



Programme du 1er semestre 2017 à Alliandre -14h

11 et 25 Janvier, 8 Février : Rencontres
22 février 2017 : Assemblée Générale (nous tirerons les ROIS)
15 Février 2017 : Rencontre
19 Février 2017 : LOTO
29 Février 2017 : Rencontre
Les autres dates seront données ultérieurement.

CONTACT :

Mr Marc Lecampion : 06 44 00 02 14

Mme Joëlle De Palma : 06 31 61 35 75

JDP.



Des nouvelles de l'école...

Les effectifs: Au premier septembre il y avait dans la classe des grands, 4 CE1, 6 CM1 et 7 CM2, soit 17 élèves.

Dans la classe des petits 12 élèves : 2 TPS, 2 PS, 3 GS et 5 CP.

Les enseignants sont : Camille FAYARD, Céline COURTIAL, Olivier CHABANAL et Chantal AMBRUS l'A.T.S.E.M.

Le 7 Octobre c'était le jour de la photo des deux classes, le beau temps était au rendez-vous.

L'école à aussi participé à la semaine du goût du 10 au 14 Octobre. Chaque jour 4 élèves préparaient un plat d'un continent différent et ensuite le plat était dégusté. Le lundi nous avons fabriqué des nems (Asie). Le mardi c'était

guacamole (Amérique du sud). Le mercredi, purée de patate douce (Océanie).

Le jeudi, la Chorba (Afrique du nord). et enfin le vendredi, pizza ! (Europe).



En sport nous avons fait un cycle Hand-Ball et endurance afin de participer au cross du collège de l'Eyrieux qui a eu lieu le mardi 15 novembre.

Toute la classe a bien couru, c'était une belle journée.

Jeudi 17 novembre nous sommes allés à Saint-Jean-Chambre pour participer à un regroupement pédagogique concernant les sciences avec les écoles du secteur.

D'autres projets sont en cours, nous vous tiendrons informés !

La classe des grands.

Bibliothèque municipale pour toutes et tous

St Michel de Chabrilanoux - St Maurice en Chalencon

Un atelier d'écriture a lieu à la bibliothèque

Vous qui aimez écrire ou qui avez envie de découvrir le plaisir d'écrire ...

L'atelier est animé par Chantal Miel,
animatrice d'ateliers d'écriture.

Participation gratuite

**Prochain atelier : mardi 29 novembre
de 18 h à 20 h 30.**

Pour s'inscrire et plus d'infos :
Chantal au 07 81 43 72 32



Le 5 décembre le **bibliobus** a renouvelé plus de 300 ouvrages de la bibliothèque.

Romans adultes, ados et enfants (amour, aventures, actualités, policiers, français et étrangers...)
documentaires (biographies, cuisine, jardinage, sciences, politique, psychologie...), BD , albums...

RAPPEL A TOUS : RENDEZ VOS LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE !

La bibliothèque n'est pas rigide, mais un livre emprunté doit être rendu !

Normalement l'emprunt est de 5 semaines ... et nous serons ravis de vous revoir...

La navette de la Bibliothèque
Départementale de Prêts passe tous les
deux mois à la bibliothèque. Elle
apporte les livres et documents réservés
dans un fonds de plus de 460 000
ouvrages. Vous aussi, vous pouvez
demander les livres que vous voulez en
nous contactant :
biblianous@gmail.com

A partir de janvier 2017
les causeries bouquins auront lieu tous les
mois,
le premier vendredi du mois, de 18h à 20 h.
Les causeries sont ouvertes à tous et toutes.
Tous les ouvrages que vous aimez y ont leur
place : BD, polars, romans, essais ...
N'hésitez pas à venir y communiquer vos
plaisirs de lecteurs-trices !

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe
des bénévoles de la bibliothèque
pour répandre l'envie de lire
n'hésitez-pas !
Nous avons des bras grands ouverts.

Permanences bibliothèque :
Les jeudis de 16 h 30 à 18 h
Les samedis de 10 h à 12h
Contact : biblianous@gmail.com

**Pendant les vacances scolaires,
ouverture seulement le samedi**

Encore de bonnes raisons pour venir emprunter des livres à la
bibliothèque municipale !

Le saviez-vous ?

Selon une étude parue dans la revue Social Science and Medicine, lire des livres pourrait être bénéfique pour la santé. Cela pourrait même prolonger notre espérance de vie de près de deux ans.

Pour en arriver à de telles conclusions, les chercheurs de l'École de Santé Publique de l'université de Yale ont analysé les habitudes de 3.635 personnes sur 12 ans au Royaume-Uni. Les scientifiques ont pu établir un lien entre les amateurs de romans et une nette augmentation de l'espérance de vie. Cette tendance concerne ceux qui lisent 30 minutes par jour. Le phénomène semble être lié tout simplement à une amélioration cognitive.

« Les livres favorisent la "lecture profonde", un processus immersif qui encourage les lecteurs à faire davantage de connexions. Ils peuvent aussi promouvoir l'empathie, la perception sociale, et l'intelligence émotionnelle. »

En d'autres termes, l'histoire, la longueur du récit ou encore la nature des personnages ont un impact positif sur les capacités cognitives d'un individu et indirectement sur son espérance de vie.

Cette étude n'est pas la première à suggérer que la lecture a des effets positifs sur le corps. En 2014, des scientifiques de l'Université d'Emory (USA) ont dévoilé des travaux concluant que lire un bon roman a pour effet de modifier biologiquement le cerveau.



Notes de lectrices



Jean- Luc Seigle : En vieillissant les hommes pleurent

Réflexion sur la modernité et le passage à la société de consommation, un regard saisissant sur les années soixante.

Albert, fils de paysan et ouvrier chez Michelin reste nostalgique du travail de la terre qui a nourri les siens pendant des décennies; sa femme Suzanne n'a de cesse d'effacer les traces du passé et s'ouvre totalement à la modernité qui lui apporte confort et distractions; la télévision fait son entrée... pour Albert c'est le monde qui bascule !

Sylvette Béraud : La cuisine paysanne d'Ardèche

Une explosion de renseignements sur la vie en Ardèche, côté cuisine.
Le savoir faire paysan d'avant.



Lyonel Trouillot : Bicentenaire

Haïti, terre de soleil brûlant où rien n'est épargné aux habitants : les séismes, la misère, les ouragans mais aussi la violence et l'incurie des dirigeants.

En ce dimanche 1^{er} janvier 2004, va avoir lieu la manifestation étudiante pour fêter le bicentenaire de l'indépendance de la « république noire ».

« Bicentenaire » est le récit de cette journée que va vivre Lucien, étudiant d'origine paysanne, qui va être confronté à la répression planifiée du régime Aristide. Dans ce petit livre à l'écriture dense, poétique et brutale, Lyonel Trouillot nous fait vivre avec une profonde émotion cette chronique d'une mort annoncée.

LES RETROUVAILLES

Comme chaque année, l'association les retrouvailles a organisé sa fête d'été le 21 août 2016 au théâtre de verdure.



Chacun a pu découvrir plus de 500 outils anciens pour travailler le bois, joliment exposés au temple et très bien entretenus par Mr Vittel de Charmes sur Rhône qui s'est fait un plaisir d'en expliquer leur utilisation.



Tout au long de l'après midi le groupe folklorique du Velay a su animer notre fête avec la participation du public et a chaleureusement été applaudi.

Le défilé de « besses » décorées et la course en sac a ravi petits et grands.



Nous nous sommes retrouvés le soir autour d'un buffet garni à la salle communale.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette fête notamment à Françoise et Alain.

Nous vous rappelons nos deux manifestations pour 2017 :

- Le repas d'hiver le **samedi 17 février** à midi à la salle d'Alliandre.
- La fête d'été le **dimanche 20 Août** à St Michel au théâtre de verdure.



L'association les Retrouvailles souhaite à tous les lecteurs du journal la Chabriole de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le 41^{ème} Festival de la Chabriole

Un très bon cru

Comme l'année dernière, je me sens obligé de refaire quasiment un copier-coller des commentaires du 37^{ème} festival (Rage against the marmottes, Boulevards des Air et Zebda). Les ingrédients de la réussite restent les mêmes : la qualité de l'affiche, le temps, l'implication des bénévoles et la qualité du public :

Cette année, tout s'est bien conjugué :

- le temps, sans aucune crainte de pluie.
- La qualité des concerts et des animations du dimanche
- L'affluence qui a été exceptionnelle le samedi et satisfaisante malgré une petite baisse le dimanche.
- Le public très sympathique du samedi soir qui a été géré sans aucun problème aux entrées comme aux parkings et aux buvettes.
- Les bénévoles qui avaient en majorité souhaité une journée de moins et ont été "moins stressés" qu'avec un festival sur 3 jours.

Les concerts du samedi :

Comme d'habitude, Jean Claude est intervenu sur scène. Notre festival se tenait juste après l'attentat de Nice, au nom du Foyer, il a su trouver les mots pour montrer notre solidarité (texte ci-dessous). Il avait informé au préalable à midi les bénévoles comment le FJEP avait prévu d'associer le public avec une minute d'applaudissements en mémoire des victimes et en soutien à leurs familles et amis.

"Mesdames et Messieurs, amis festivaliers, cher public, bonsoir,

Après le 40^{ème} festival que nous avons voulu flamboyant, et qui le fut, je crois, le 41^{ème} s'annonçait plus traditionnel, tout en se voulant festif, comme à l'habitude... Malheureusement, je ne peux lancer celui-ci sans évoquer le terrible attentat de Nice, qui nous renvoie aux heures les plus sombres de notre histoire, tant la barbarie qui caractérise ces lâches attentats n'a rien à envier à celle qui caractérisait leurs sinistres prédécesseurs... Et comme de bien entendu, après le Bataclan, ils s'attaquent à un autre symbole de la

Culture en frappant le Boulevard des Anglais à Nice !

Nous sommes ici sur une terre de résistance, d'opposition fondamentale à toute forme d'oppression, de refus de tout obscurantisme, qui justifient le maintien du festival, de la fête qu'il porte avec lui, et que nous dédions à toutes ces innocentes victimes ; en leur mémoire, à l'issue de mon propos je vous demanderai d'observer une minute d'intenses applaudissements....

Pour en revenir à ce 41^{ème} festival, merci à vous d'avoir répondu massivement une nouvelle fois à nos sollicitations, prouvant ainsi, si

besoin était, votre attachement à cette manifestation, qui, j'en suis sûr, ne vous décevra pas !

Merci aussi, je le redis, à tous les bénévoles sans lesquels ce festival ne pourrait exister, ces deux ingrédients permettant de fonctionner sans subventions ce qui est inestimable au moment où la nouvelle majorité de la Région met à mal, elle aussi, la politique culturelle...

Merci encore, bon festival, et maintenant une minute d'applaudissements en mémoire des victimes innocentes de l'attentat de Nice, et tous les attentats où qu'ils soient dans le monde."



Plus de 4000 personnes le samedi, c'est la deuxième meilleure affluence sur une soirée, juste derrière celle de 2015. Ci-dessous le nombre d'entrées payantes des plus fortes affluences :

Têtes d'affiches	2016	2015	2015	2015
	OAI, HK et Babylon	Massilia	Les Ogres	La Rue ketanou
Nombre d'entrées	3 950	4 203	3 436	3 279



Nous avons accueilli le public dans de bonnes conditions. Les concerts ont tous été appréciés : OAI star, puis HK et les Saltimbanks et tard dans la soirée Babylon Circus qui, comme on le prévoyait, a su retenir un public très nombreux jusqu'à 2 h du matin.





L'organisation des buvettes (y compris les frites et sandwiches) au Nord et au Sud des gradins permet de fonctionner très correctement, même avec un public aussi nombreux. Grâce à la très bonne gestion de tous les parkings Sud, Nord ainsi que celui des Peyrets tout le monde a pu se garer dans des conditions correctes.

Au niveau financier les résultats sont bien entendu très satisfaisants. Le FJEP peut continuer sans aucune difficulté à financer les activités habituelles et est en capacité d'innover si de bonnes idées voient le jour.

Nous remercions le Crédit Mutuel, qui avec son sponsoring, nous a encore soutenu en 2016. Le Crédit Mutuel a choisi de soutenir la Chanson Française actuelle, et le Festival de la Chabriole programme à 100 % de la nouvelle chanson française.

La fête au village le dimanche

Dès l'apéritif à midi le groupe local "Faune acoustique" qui avait déjà animé les inter-scènes la veille nous a accompagné avec, je pense un bon souvenir pour Yvette.



Comme l'année dernière, nous avons eu à nouveau, malgré une bonne météo, une assistance moins forte que dans le passé, probablement parce que les festivaliers sont presque tous repartis avant midi.

A noter avec satisfaction que le dimanche reste un temps fort, apprécié par les habitués qui se retrouvent avec plaisir et restent en général jusqu'au feu d'artifice en soirée.

Quelques chiffres : 78 équipes au concours de pétanque, 660 bombines servies et une buvette qui a bien tourné.



Les 2 animations, le cirque aérien et les danses Hip Hop ont été très appréciées. Le principe de 2 représentations est intéressant car il permet aux retardataires de voir les animations et aux "funs" de les voir 2 fois.



Les stands ont bien fonctionné : manèges à pédale, fléchettes, exposition des tracteurs, maquillage, gâteaux, café, glaces, crêpes (avec une bonne recette pour l'amicale).



Le carrousel à pédale a tourné sans l'assistance électrique défailante. Bravo et merci à fanfan.



Les expositions à l'église (Les plus beaux villages d'Ardèche de Michel Rissoan) et au temple (Les Routes du miel d'Eric Tournet) ont été appréciées et connu une forte fréquentation.

L'animation de la bombine avec une première partie "chansons françaises" avec La Rouquiquinante et une deuxième avec un DJ valentinois (Brouhah Fabrik) a bien fonctionné, le principe sera reconduit.

La retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice de la commune ont connu le succès habituel avec une forte affluence.

Les décisions pour 2017

L'assemblée générale du 1^{er} novembre a décidé :

- ◆ **En ce qui concerne le dimanche**, de reconduire un ensemble d'animations de qualité.
- ◆ **En ce qui concerne les concerts**, après débat et vote, la décision a été prise de retenir 3 très bons groupes dont une grosse tête d'affiche. Les noms ne pourront être communiqués qu'en janvier dès que les contrats seront signés (sur le site Internet : www.chabriole.fr).

Le festival de la Chabriole aura lieu les 15 et 16 juillet 2017.

Philippe Chareyron

Photos : Jacques Chaidron

Assemblée Générale du F.J.E.P.

Samedi 5 novembre 2016

J'ai le plaisir d'ouvrir ma énième AG du Foyer et vous remercie d'avoir consacré votre soirée à celle ci, moment important, voire primordial dans la vie et le fonctionnement d'une association...

Pour en venir à ce qui nous rassemble ce soir, l'année qui vient de passer a été à l'image des précédentes, marquée notamment par un moment fort pour nous toutes et tous, avec le Festival de La Chabriole... Philippe en parlera dans un instant avec des chiffres plus précis, mais j'en dirai quelques mots.

Il n'est un secret pour personne que ce fut encore une année assez exceptionnelle, avec près de 4000 entrées le samedi soir. La fréquentation du dimanche vient tempérer un peu ce bilan éminemment positif... mais il faut relativiser un peu, nombre d'associations se contenteraient d'une telle situation qui pour nous apparaît comme un demi échec...

Je tiens une fois encore à rendre un hommage appuyé et sincère à tous les bénévoles qui permettent le succès de notre manifestation dont la notoriété fait des envieux à des kilomètres à la ronde !! Je pense qu'il est judicieux de reconduire une journée comme celle de l'année dernière (Caverne du Pont d'Arc), je pensais à la maison du Facteur Cheval, une visite de Valrhona, mais toutes vos idées seront les bienvenues !

A ce moment de mon propos j'ai envie de dire, de redire et de marteler que le Foyer ne se résume pas au seul festival comme cela semble être le cas de plus en plus pour nombre d'entre vous...

Le journal «La Chabriole» est devenue une institution locale, attendue de toutes et tous, appréciée, qui nourrit le débat

démocratique et qui est aussi atypique dans le paysage associatif local, et même plus lointain...

Une nouvelle fois je vous invite à vous exprimer dans cette gazette, à bien des égards exemplaire...

Les « sentiers de la Chabriole », autre moment fort et important dans les manifestations portées par le Foyer, et dont « l'aura » est perceptible bien au delà du territoire. J'étais hier soir à la réunion bilan-perspectives du Printemps de la Randonnée et ce sont les sentiers de la Chabriole qui ont connu, et de loin, la plus forte affluence, même si le mauvais temps a desservi nombre de randonnées, en particulier St Julien Labrousse !

Comme le Marathon de l'Ardèche, vallée de l'Eyrieux, je suis intimement persuadé que ce sont ces manifestations, qui peuvent générer une économie non négligeable, qui permettrons à notre vallée de rattraper son retard par rapport à d'autres territoires, pour la revitaliser et ainsi faire que vous puissiez vivre et travailler au Pays.

La semaine dernière avait lieu, au cas où cela aurait échappé à certains, la rôtie de châtaignes qui est, qu'on le veuille ou non, une manifestation importante pour le foyer, et aux yeux de nombreux de ceux qui y participent. La fréquentation est, certes, peut être en légère baisse mais ce n'est pas sûr, et de plus en plus de participants sont au spectacle, ce qui était loin d'être le cas y il a quelques années en arrière, et je crois que c'est le plus important dans la mesure où une fois encore, la culture pénètre ainsi au cœur de nos territoires ruraux.

.../...

Et je ne peux qu'insister et souligner la grande qualité du spectacle qui nous a été présenté par Bernard Fougeirol.



En parlant, ou reparlant de culture, je **n'oublie pas non plus l'activité théâtre et le** remarquable travail réalisé par quelques unes d'entre nous.

Un mot aussi pour évoquer le travail fait autour du centenaire de la guerre de 14-18 et rappeler le spectacle qui aura lieu le 11 novembre auquel je vous invite à assister nombreux...

Je ne remercierai pas une énième fois les bénévoles du festival, mais mille fois à cet instant ceux qui sont là pour toutes les autres activités, de La Chabriole à la rôtie, de la rando au théâtre...



Vous aurez remarqué, au fil de mon propos, peut être entre les lignes, mon amertume, mais surtout mon inquiétude sur la raréfaction des bénévoles en dehors du festival. Je reste là aussi persuadé que

celui-ci ne perdurera que si il est accompagné tout au long de l'année par d'autres manifestations, fussent elles différentes de celles qui existent aujourd'hui et que vous devrez inventer... Faute de quoi tout est mort, y compris le festival !!

Un dernier mot pour faire le point sur la réfection du Pont de Vaneille, opération portée par le foyer, animé par un chantier participatif qui a montré, lui aussi, ses limites... Un énorme travail a été fait au terme de six ou sept samedis de chantier, le pont à proprement parler a retrouvé une seconde jeunesse, les abords nécessitent encore un travail important d'aménagement pour faire de ce lieu un endroit emblématique de la randonnée à St Michel. Je vous invite là aussi à aller voir vous même le travail réalisé...



Merci pour votre patience.

Jean-Claude PI ZETTE, président.



Transports scolaires ouverts à tous.

Un nouveau service proposé par la Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche qui s'adresse à toutes et tous : un service public qui se rapproche de vous. A saluer, car ce n'est pas dans l'air du temps !

Depuis peu, vous pouvez emprunter les transports scolaires pour vous rendre à Privas, plus besoin de prendre la voiture... si vous en aviez une et l'âge pour la conduire.

Vous pouvez aussi avoir envie, par exemple, d'aller voir une vieille (ou petite) copine qui habite au Moulin à Vent : plus besoin de demander à vos enfants ou à vos parents ! Une liberté de déplacement à utiliser, exploiter, sans modération !

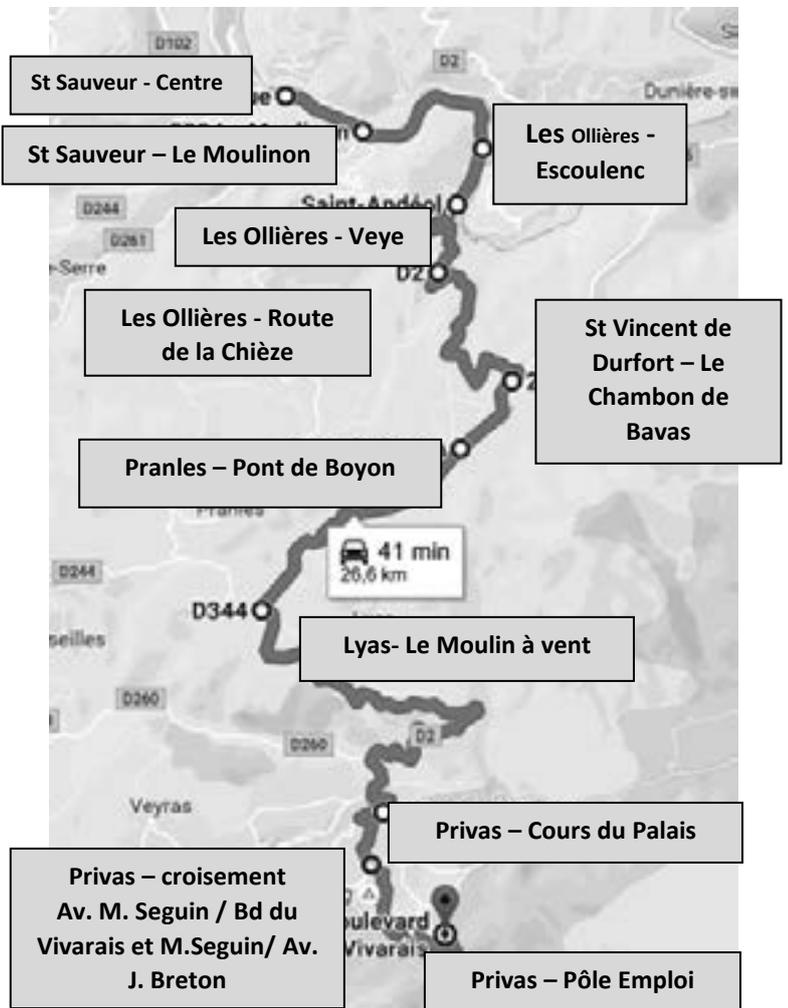
1€ le trajet simple, 8€ les 10 et un abonnement à 180€/an.

Ce service concerne 8 lignes et permet d'aller jusqu'à la Zone du Lac à Privas.

Attention : ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires...

A soutenir pour qu'il se développe !

Claire



Toutes les lignes (Creysseilles, Rochessauve via Alissas, Veyras, St Priest, St Julien du Gua via Gourdon et Pourchère, Pralles via Lyas, St Sauveur, Privas centre-Zone du Lac) , + arrêts sur haute vallée de l'Eyrieux certains jours et tous les horaires sur :

<http://www.privas-centre-ardeche.fr/Nouveau-les-services-scolaires>

* Départ à 17h15 le vendredi -Privas-Cours du Palais

Saint Sauveur de Montagut----> Privas				
ARRETS	L	LMMeJV	Me	LMMeJV
St Sauveur de Mgt- Centre	06:00	07:10	11:00	16:00
St Sauveur de Mgt- Le Moulinon	06:03	07:13	11:03	16:03
Les Ollières - Escoulenc	06:04	07:14	11:04	16:04
Les Ollières - Veye	06:05	07:15	11:05	16:05
Les Ollières - Route de la Chièze	06:13	07:20	11:10	16:10
St Vincent -Chambon de Bavas	06:21	07:26	11:16	16:16
Pralles - Pont de Boyon	06:23	07:28	11:18	16:18
Pralles - Le Moulin à Vent	06:28	07:32	11:22	16:22
Lyas - Brus	06:31	07:34	11:24	16:24
Coux- Haut Chassagne	06:36	04:39	11:29	16:29
Lyas - Le Petit Tournon	06:42	07:44	11:34	16:34
Privas - Mobiles	06:43	04:45	11:35	16:35
Privas - Cours du Palais	06:45	07:50	11:40	16:40
Privas - Lycée Vincent d'Indy	---	07:55	11:45	16:45
Privas - Av. M.Seguin/Av. J.Breton	---	07:59	11:49	16:49
Privas - Av. M.Seguin/Bd du Vivarais	---	08:01	11:51	16:51
Privas- Pôle Emploi	---	08:02	11:52	16:52

Arrêt non accessible aux scolaires
Arrêt non desservi

Privas----> Saint Sauveur de Montagut					
ARRETS	LMMeJV	Me	LMMeJV*	LMJ	V
Privas- Pôle Emploi	08:05	12:37	17:04	17:57	---
Privas - Av. M.Seguin/Bd du Vivarais	08:07	12:39	07:06	17:59	---
Privas - Av. M.Seguin/Av. J.Breton	08:09	12:41	17:08	18:01	---
Privas - Lycée Vincent d'Indy	08:13	12:45	17:10	18:05	---
Privas - Cours du Palais	08:18	12:48	17:25*	18:20	18:55
Privas - Mobiles	08:20	12:50	17:27	18:22	18:57
Lyas - Le Petit Tournon	08:21	12:51	17:28	18:23	18:59
Coux- Haut Chassagne	08:27	12:57	17:34	18:29	19:02
Lyas - Brus	08:32	13:02	17:39	18:34	19:09
Pralles - Le Moulin à Vent	08:35	13:05	17:42	18:37	19:12
Pralles - Pont de Boyon	08:40	13:10	17:47	18:42	19:17
St Vincent de Dft -Chambon de Bavas	08:42	13:12	17:49	18:44	19:19
Les Ollières - Route de la Chièze	08:50	13:20	17:57	18:52	19:27
Les Ollières/Eyrieux - Veye	08:55	13:25	17:62	18:57	19:32
Les Ollières/Eyrieux - Escoulenc	08:56	13:26	17:63	18:58	19:33
St Sauveur de Mgt- Le Moulinon	08:59	13:29	18:06	19:01	19:35



Les mots croisés de
Maxime Blache

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III								■				
IV					■							
V				■			■		■			
VI		■	■	■				■				
VII							■				■	
VIII				■		■				■		
IX												
X												

Horizontalement :

-I- Dernier repas de Dalida. -II- Agents de sécurité qui pourtant font sursauter. -III- Au cou ou coule. – Infirmes. -IV- Les vipères y roulent autrui. – Fit du propre en sous-bois. -V- Un de Liverpool. – Donc appris. – Début de noblesse. -VI- **Ne touche pas si l'on n'en a pas.** – Distraite. -VII- Peintre ou musicien. – **S'atrophie après sevrage.** -VIII- Brune qui compte. – A les aiguilles par deux. – Petite compagnie. -IX- **Plus qu'une tolérance.** – X- Sonnent, notamment ceux permis par le précédent.

Verticalement :

-1- Au ventre ou sur papier mais toujours confus. -2- Parfois dans les nuages. – Monsieur Gromyko. -3- Se mène souvent seins nus. – Dindon. -4- Coule en Ile de France. – Chrome. – Symbole silencieux. -5- Termine une irritation. – Lieux mal reliés. -6- Francs ou à la pression. – Petit pareil. -7- Fatigues. – Grecque. -8- En Russie. – Pour Paris et une bouteille. – Ouvertures sur le large. -9- **Il s'y est battu la main sur le cœur.** – Bien graissés et pas forcément la patte. -10- **Partis d'un navire.** – C'est-à-dire ? -11- Canal à calculs. – **C'est l'origine du monde.** -12- Feront le premier pas mais le résultat n'est que rarement garanti.

Humeurs

Cet été, 3 familles ont reçu la médaille de « Justes parmi les nations » (voir article de Sylvette dans ce n°) pour avoir sauvé des familles juives durant la guerre de 39-45.

En cette même année, des personnes sont condamnées pour elles aussi avoir aidé des personnes qui fuient au péril de leur vie persécutions, violences et misères subies dans leurs pays en plein conflit.

70 ans après, désobéir à des lois iniques par simple humanité devient un délit ??

La peur et la haine deviendraient légales et la solidarité, la simple humanité seraient sanctionnées !!

Quel monde d'injustices bâtissons-nous ?

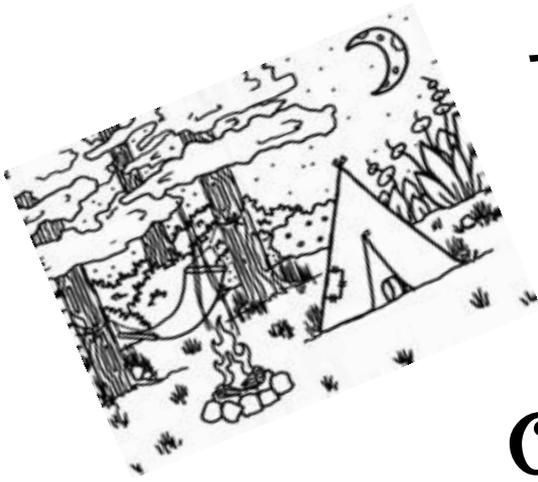
Claire

DOSSIER AVENIR DU CAMPING MUNICIPAL

La municipalité a engagé un débat public sur l'avenir du camping de St Michel, question sensible qui engendre des réactions.

Vous trouverez dans les pages suivantes les échos reçus pour parution dans les colonnes de cette Chabriole :

- ✓ La naissance d'une association riche de projets, d'idées et de bénévoles,
- ✓ Une Chronicolette-fiction.

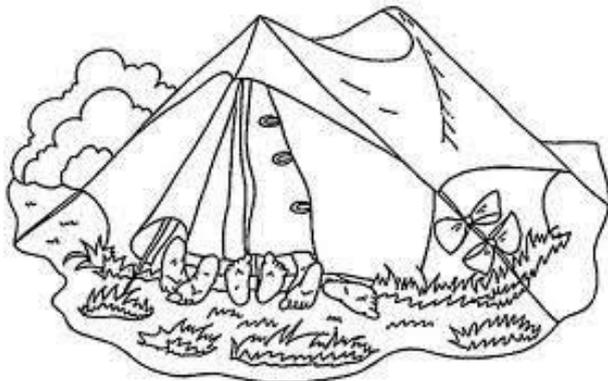


Vous avez dit camping ?



L'été 2016 n'a pas été très bénéfique pour notre camping municipal : on y a ressenti un essoufflement, tant au niveau de la fréquentation que du côté des responsables. Il semblait que la dynamique des années précédentes peinait à se renouveler.

Un changement s'avérait nécessaire si on ne voulait pas aller vers une privatisation, gérance ou autre ... Nous avons pensé à une gestion associative, qu'à cela ne tienne ! Si la population de St Michel alertée et informée se mobilisait, il y avait bien moyen de lui redonner couleurs et vitalité, à ce camping, en s'appuyant sur sa longue histoire, en unissant nos forces, mobilisant nos idées, conjuguant nos rêves, en cultivant la beauté du lieu...

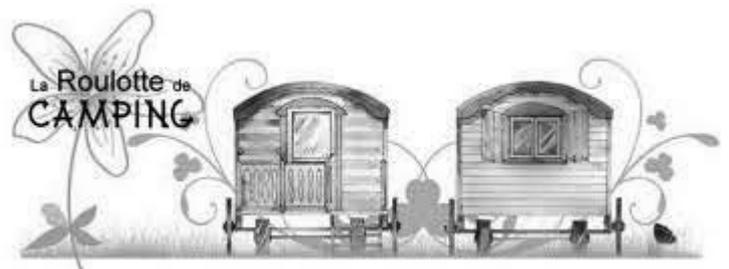


Une soixantaine de personnes ont répondu « présent ! » le soir du 1^{er} octobre et il a semblé évident à tous que Saint Michel restait ce réservoir inouï de convivialité, de cette envie d'être ensemble pour le plaisir mais aussi pour prêter main forte quand le besoin se fait sentir.

Un vivier de compétences, un fourmillement d'idées, une véritable mixité qui voyait réfléchir côte à côte des citoyens qui pour certains ont peu d'occasions de se croiser.

Un bureau a émergé de cette réunion et s'en est suivie la structuration des tâches nécessaires pour amorcer ce virage.

- 1. Le juridique et le financier :** il s'agit de déterminer quelles seront désormais les relations entre la municipalité et l'association qui gèrera le camping et de rédiger des contrats en ce sens, ainsi que se pencher sur les financements éventuels.
- 2. La communication, l'animation :** se faire connaître d'un large public, décrire la spécialité de ce lieu, le démarquer. Lister les animations et les fêtes, les occasions de faire se rencontrer villageois et campeurs.
- 3. La technique et les bâtiments :** certains équipements sont vétustes, notamment le bloc sanitaire sans cesse rapiécé, rafistolé, couvert de rustines diverses. Il est question de le reconstruire entièrement dès cet hiver. L'apport d'habitats plus légers, plus poétiques et attractifs (tels que roulottes, yourtes, cabanes) est envisagé, pour donner au lieu un caractère plus naturel ; ils viendraient remplacer petit à petit les mobil-homes qui sont en bout de course. L'assainissement est à revoir également.



Nous sommes tout au début de cette évolution, de cette décision de faire peau-neuve. Il faut rapidement baptiser le bébé, lui trouver son nom, un logo, lui créer son adresse mail et son site, lui trouver des parrains/marraines. Tout cela est en route, grâce à un bel enthousiasme.

Voici pour finir, en vrac, quelques paroles-clé glanées lors des réunions :



PS : toutes ces tâches ne pourront être menées à bien si nous ne sommes pas assez nombreux. Le moment venu, il faudra des bras et des compétences pour les chantiers participatifs de construction, d'entretien du terrain et les embellissements divers. Après tout, ce ne sera pas la première fois qu'on se retroussera les manches dans notre village.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Renseignements au : 07 81 26 43 64

Le bureau des amis du camping.

Dernières nouvelles

Illustrations insérées par la rédaction

Depuis l'écriture de cet article, la commune a continué à cogiter sur le sujet : il s'agirait de créer un EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial soit une personne morale de droit public ayant pour but la gestion d'une activité de service public).

L'association n'est pas remise en cause ; elle fera vivre (au sens large) le camping (aménagement, communication, animations, etc). Ces motivations, ce foisonnement d'idées, les bras pour les mettre en œuvre ... sont indispensables.

Ceci
est une
fiction

Chronicolette automne 2016

Lettre ouverte de l'équipe municipale
aux habitants de la commune

Le service public c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Nous avons été élus pour « préserver le "bien vivre" ensemble »... C'est « une tâche difficile...face à la diminution des ressources, nous devons établir des choix, graduer nos priorités.... » (Présentation de l'équipe municipale, mars 2014). Parmi ces choix, il y avait le futur du camping municipal.

Qu'est-ce qu'un camping municipal face à la loi Macron, l'état d'urgence, la loi travail... ou le traité transatlantique... On peut toujours se dire qu'il y a pire ailleurs, mais le pire ailleurs n'a jamais amélioré la situation d'ici. En général, c'est même le contraire. Les attentats en sont des preuves.

On ne nous demande pas d'avoir le courage des derniers médecins d'Alep qui soignent sous les bombes de Poutine et de Assad, ni le courage de Giusi Nicolini mairesse de Lampedusa qui lutte pour accueillir les migrants dans des conditions dignes, ni la détermination de tous ces peuples qui se battent contre la barbarie au risque de leur vie.

On a juste à faire de petits choix d'élus d'une toute petite commune. Et nos petits choix d'aujourd'hui pèsent si peu dans l'avenir qu'on nous tricote (la disparition des communes par exemple) !

On pourrait juste vous appeler au bénévolat le temps d'un été, faire une réunion genre « démocratie participative » où serait martelé : la commune n'a plus les moyens (financiers et humains) de gérer le camping. Que ça entre bien dans tous les esprits. Que ça devienne comme une vérité.

Nous sommes *élus*, nous sommes donc *responsables* avec une *conscience*.

Imaginez un peu si le petit colibri tant vanté par chez nous, au lieu de porter – le premier, quel bel enthousiasme ! - sa goutte d'eau pour contribuer à éteindre le feu, se mettait tout à coup à prendre des brindilles pour l'attiser !



Or, il y a le feu.

PTT explosés et privatisés : bureaux de poste qui disparaissent. SNCF devenue EPIC : augmentation des tarifs et fermetures des lignes « non rentables ». Autoroutes privatisées qu'on paie toujours, et de plus en plus cher. Banques, Elf, Total, Air-France, GDF, EDF, aéroports... Privatisations totales ou partielles = les actionnaires se partagent les milliard de dividendes.

En 50 ans, les services publics accomplissant les tâches élémentaires de l'État et de ses assemblées d'élus sont quasiment tous passés au privé, vendus à des entreprises ou abandonnés à des associations par dégradations et renoncements successifs. Avec la même raison : les « économies » !

En 50 ans, nous sommes passés d'associations pour des œuvres temporaires, particulières ou événementielles à des associations pour la Recherche, pour la Culture, l'hébergement, l'aide aux personnes âgées ou aux chômeurs, le soutien scolaire, les restos du cœur... Les mutuelles ("économie sociale et solidaire" comme les associations = privées), sont devenues obligatoires pour remplacer ce que la Sécurité Sociale ne rembourse plus (à cause du fameux déficit).

 **Une association**, c'est un joli mot qui indique une *structure privée*. C'est un contrat de *droit privé*. Les créateurs et membres d'association ont toute liberté de décider du but (et d'en changer quand ils le veulent), du mode de fonctionnement et de financement, d'employer et de licencier, *de modifier ou d'annuler tout accord ou contrat* passé avec une mairie ou n'importe qui d'autre. 
Elles ont aussi le droit de mettre la clef sous la porte à tout moment....

Nous pourrions enrubanner une privatisation du camping par d'autres joliessees comme « participatif » « convivialité » « populaire » « mixité sociale » « échange de savoir ».

Nous pourrions garder le terme « communal » pour cacher un marché de dupes, genre « partenariat Public/Privé » très prisé en France (stades, prisons, hôpitaux...) dont on voit les résultats : **mutualisation des moyens (entendez l'argent public) et privatisation des bénéfices.**



Soldes !

Les ventes du tracteur communal, de l'ancienne école de Boucharnoux et du local de l'agence postale ont déjà donné un vilain air de liquidation totale avant fermeture. Allons-nous en rajouter en faisant croire que l'abandon du camping par la Mairie est inéluctable ? Que le seul choix possible c'est vendre ou...

donner ?

Agiter le chiffon rouge de la vente pour faire accepter une gestion privée associative serait une imposture.

Une municipalité agit au nom de tous ses administrés et dans l'intérêt général. Elle peut être critiquable, nous en faisons l'expérience tous les jours (et c'est très pénible), mais elle ne représente pas une addition d'intérêts personnels et/ou particuliers.

Une association agit au nom de ses adhérents (de leur objectif). C'est plus facile mais - aussi sûrement - beaucoup plus sélectif. (D'aucun dirait moins républicain.). Qu'elle soit lancée par la Mairie ou pas, que des élus y participent ou pas, une association qui remplace un service municipal contribue à la dislocation des services publics et encourage la désorganisation du tissu social.

La Mairie est fière d'embaucher tous les étés 3 personnes au camping municipal. Bravo d'ailleurs aux salariés de l'été 2016 qui ont mis du cœur à l'ouvrage. Nous avons œuvré cette année pour que plus d'habitants s'investissent dans l'aide bénévole. Aucun doute, l'énergie était là. Merci aux bénévoles. (Même si nous pouvons mieux faire encore dans l'organisation.)



Pour l'avenir, nombre d'habitants - dont des professionnels - se sont proposés bénévolement pour effectuer une partie des travaux nécessaires pour mettre le camping aux normes et remplacer petit à petit les hébergements proposés, incluant l'originalité et l'écologie - de vrais atouts. Pour la *commune*.



Il serait bien déraisonnable que ces énergies passées, présentes et futures soient perdus pour l'intérêt général de la commune, que ces forces pleines de compétences basculent vers une entreprise privée. Il serait stupide que la Mairie finance une structure privée, lui donne conseils et matériel, au lieu d'investir elle-même et, dans quelques années, recueillir le bénéfice de ces investissements.



Vente, ou contrat de gestion avec une association ? Ce n'est pas un choix ! C'est un leurre.

Nous ne ferons pas la folie de nous amputer d'une des rares ressources de la commune. Petit revenu, certes (9000 €/an), au vu de ce qui faut investir dans le camping. Mais comme une habitante l'a expliqué très professionnellement, notre commune est loin d'un surendettement. Elle profitera un jour ou l'autre de cet investissement, pour les besoins ou les "petites" ambitions futures de la commune.



Sinon, à quoi serviront les « retours sur investissements » ? Au camping, bien sûr. Et seulement au camping. Regardez l'écrasante majorité des communes autour de vous : des campings de plus en plus étoilés pour des personnes de plus en plus aisées.

Privatisation n'est pas un gros mot, c'est une grosse perte !

Avec la bibliothèque municipale qui fonctionne au bénévolat, le camping municipal est notre petit service public à nous. Si nous décidions de nous en décharger, que nous resterait-il ?

Les routes et les chemins municipaux !

(Lesquels étaient à la charge du budget de l'État. Il serait bon qu'ils y retournent ...)

Notre petit courage à nous, équipe municipale, le voilà :

Garder le camping *totalelement municipal* au nom de tous et avec votre aide !



Oui nous le pouvons !

" tatane & godillot " ...la suite !

Dans la Chabriole de l'été 2016 je vous annonçai le projet de création d'une cordonnerie ambulante en caravane ainsi que sa campagne de financement participatif.



La collecte a bien eu lieu cet été et s'est achevée avec 121% de l'objectif atteint ! Je tiens à remercier chaleureusement les michelous qui ont généreusement soutenus ce projet !

La création de la cordonnerie suit son cours : après la réfection des machines achetées d'occasion (Singer 29k15, Singer 31k15, machine petit point Frohana et presse) et la signature d'un contrat d'appui au projet d'Entreprise chez Pollen-Scop le temps est à l'achat des derniers équipements et fournitures.



L'hiver sera dédié à la création et à la fabrication in situ avant de démarrer les "tournées" pour proposer le service de réparations au printemps 2017...L'occasion de se retrouver pour une inauguration sur la place du village de Saint Michel !

Affichage, flyers dans les boîtes au lettre et article dans la chabriole vous tiendront informés de la suite des évènements...



Musée de la cordonnerie de Alby-sur-Chéran

à bientôt, Julie.

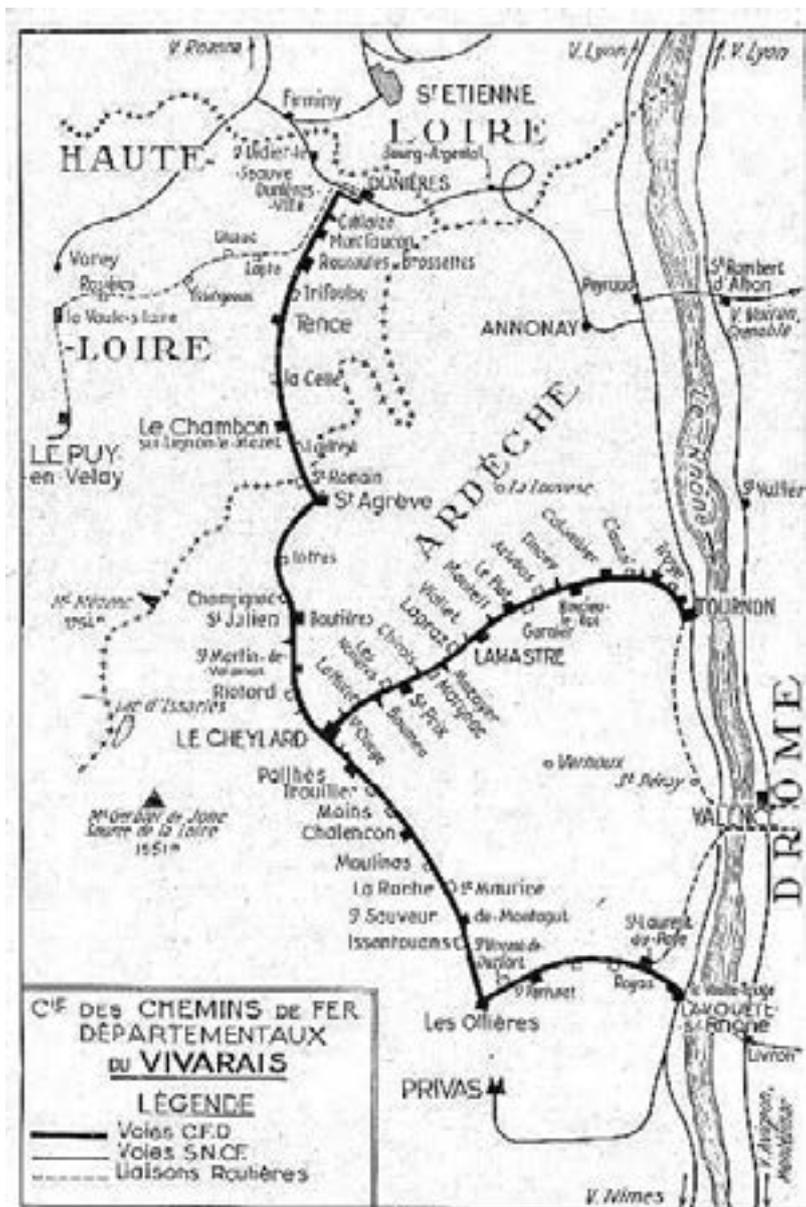


Illustrations insérées par la rédaction

Le CFD, le train du développement départemental...

Début août, Monique m'a confié une boîte en carton format A4 conservée au grenier de la mairie, en me disant que cela ferait un bon sujet pour la Chabriole et elle n'avait pas tort ! Cette boîte contenait les plans de la voie du CFD, les rapports des ingénieurs et divers courriers de la préfecture. Par ailleurs, sur le devant elle portait une inscription au feutre noir « Archives CFD 1890 » et, comme j'ai reconnu mon écriture, cela m'a rappelé qu'au début des années 80, en compagnie de Claire, Philippe et Jean-Louis Palix, on avait trié les vieilles paperasses communales entassées dans les grands placards encadrant la porte d'entrée du secrétariat. A cette occasion, on avait précieusement archivé les documents qu'on jugeait importants, parmi lesquels ceux du CFD. Et c'est avec grand plaisir que j'ai rouvert ce dossier tout poussiéreux dans lequel je me suis plongé sans retard.

Tout d'abord, avant de parler du CFD du Vivarais, voici quelques petits rappels historiques. En effet, sous le Second Empire, avec le développement de la machine à vapeur, le besoin de se déplacer autrement qu'à pied ou à cheval se faisait sentir même dans les zones les plus reculées du pays. C'est pourquoi, à cette époque, le Ministère des Travaux Publics lança le projet de constructions de voies ferrées secondaires qui devaient compléter le réseau des grandes lignes (PLM, Nord, Ouest, Est et Midi) dans le but de désenclaver les campagnes françaises et d'accompagner leur essor économique. N'oublions pas qu'il fallait alors huit heures pour se rendre du Cheylard à Valence : il n'en faudra « plus que trois » avec le CFD.



C'est au début de la III^e République, en 1881, que furent créés les *Chemins de Fer Départementaux*, plus connus sous le nom de Céfédé. En l'espace de trente ans cette compagnie construisit près de 3 000 km de voies ferrées « métriques » un peu partout sur le territoire national : Charente, Vendée, Indre et Loire, Manche, Yonne, Avallonnais, Lozère, Dordogne, Ardèche et Vivarais, Corse, Seine et Marne, Saône et Loire. Le financement était assuré par des capitaux français (Crédit Foncier), belges et luxembourgeois.

L'écartement des rails ne dépassait pas un mètre contre 1,435 M pour les voies des grandes lignes, en vertu d'une directive du Ministère des Travaux Publics, ce qui permettait d'utiliser du matériel roulant plus petit et de réduire ainsi de moitié le coût des infrastructures : 33 millions de francs contre 67 pour le projet initial du CFD du Vivarais, une somme déjà considérable pour l'époque qui eut comme conséquence l'abandon de l'idée d'un grand réseau reliant les différentes villes du Massif Central.



En Vivarais le premier réseau fut ouvert dès 1890-1891. Il concernait trois tronçons: La Voûte sur Loire – Yssingeaux (22,1 km), Tournon-Lamastre (32,6 km) et La Voulte-Le Cheylard (47,5 km). Au début des années 1900 il fut complété par un second réseau Le Cheylard-Yssingeaux via St Agrève (64,9 km), Lamastre-Le Cheylard (19,6 km), Raucoules-Brossettes-Dunières en Haute-Loire (9,9 km).

En ce qui concerne la ligne La Voulte-Le Cheylard, les travaux étaient estimés à 19 millions de francs. Ils furent précédés d'une longue phase de préparation comprenant les enquêtes sur le terrain, la réalisation des plans, l'approbation du projet et l'acquisition des parcelles. Les documents archivés en mairie montrent aussi l'importance des interventions des élus pour obtenir une gare ou simplement la création d'une halte. Ce fut le cas du sénateur Fougeirol, industriel aux Ollières, qui usa de toute son influence afin que le train s'arrête à Issantouans. *la « halte » d'Issantouans réaménagée*



Pour St Michel le tracé s'étale sur environ 3 km en deux tronçons entre Les Ollières et Saint-Sauveur (2,6 km, Les Salins, Le Ranchon, Issantouans, Gapéroux) et entre Saint-Sauveur et Saint-Maurice (0,4 Km, Lieu-dit Chautelot). Le dénivelé est inférieur à 1%, ce qui n'est pas le cas à partir du Cheylard quand la voie s'engage en direction du plateau et qu'elle passe de 400 mètres d'altitude à plus de 1 000. La gare de St Agrève constitue le point culminant du réseau avec 1 011 m. Etant donné que les locomotives ne peuvent pas franchir des rampes supérieures

à 3%, la voie doit alors faire quelques détours pour adoucir la pente.

Cette ligne nécessita la construction d'importants ouvrages d'art du fait que la vallée est très encaissée. Entre Saint Laurent et Le Cheylard le tracé surplombe l'Eyrieux en corniche, il emprunte aussi plusieurs tunnels ainsi que des viaducs impressionnants qui enjambent la rivière. Le premier viaduc se trouve à La Pimpie. Il présente un tablier large de 5 mètres ; sur le versant de St Vincent de Durfort se trouve la maison du garde barrière. Les viaducs suivants sont situés à Moulinas et à St Cierge, près du Cheylard.

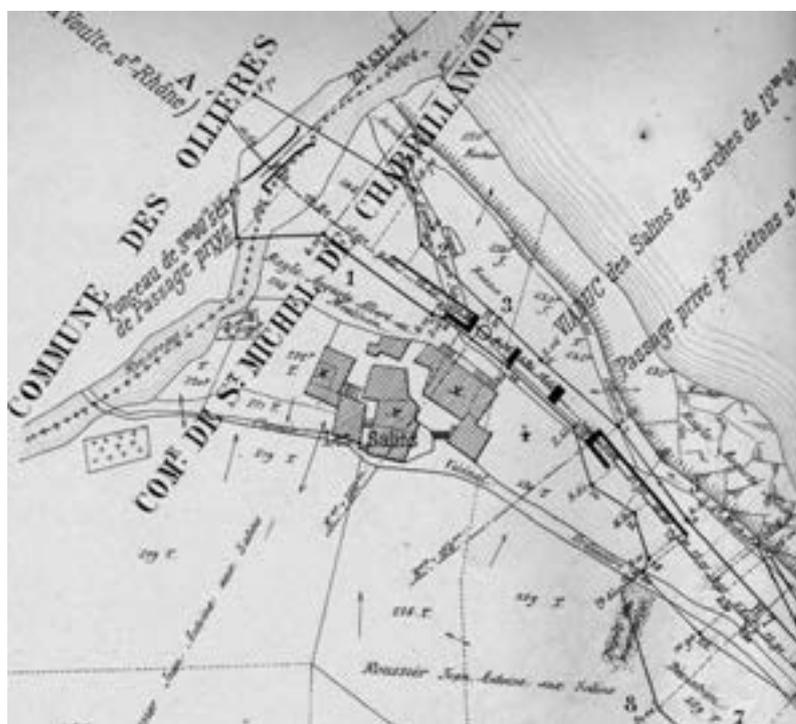




Le chantier donna du travail pendant plusieurs années à des dizaines **d'ouvriers des environs**. Les hommes se faisaient embaucher pour la durée des travaux ou simplement **pour l'hiver**. Il fallait être costaud pour manier la pioche et la barre-à-mine à longueur de journée ou charrier les blocs de granit sur les échafaudages. Entre La Voulte et **le Cheylard les ouvrages d'art** très bien conservés demeurent les témoins de la dureté du travail des ouvriers mais aussi du génie des concepteurs.

Ces travaux titanesques pour l'époque, étaient bien sûr réalisés avec des outils et des matériels très rudimentaires, toutefois ils bénéficièrent des progrès techniques intervenus au cours des chantiers précédents. Ainsi il y eut l'intervention **d'excavatrices à vapeur**. Les falaises étaient entaillées à coups de dynamite et les blocs extraits servaient à édifier les murs et les viaducs.

Ci-dessous, vous découvrirez un extrait du plan concernant un viaduc construit aux Salins, sur la commune de Saint-Michel.



le viaduc aujourd'hui

Au cours des travaux les accidents n'étaient pas rares. Ma grand-mère m'a maintes fois raconté que lors de la construction du second tronçon de la ligne dans les Boutières, neuf ouvriers avaient trouvé la

mort à cause de l'effondrement de l'arche d'un viaduc étant donné que la clef de voûte s'était brisée au moment du décoffrage. Ce viaduc qui se **trouve sur la commune d'Intres** fut alors surnommé le "Pont du malheur". **La tragédie** s'y est produite le 8 septembre 1902.

Par ailleurs, le passage à niveau avec barrière situé à quelques centaines de mètres en aval de ce viaduc connut ses heures de gloire à l'occasion du tournage du film « Les cracks » en 1968.



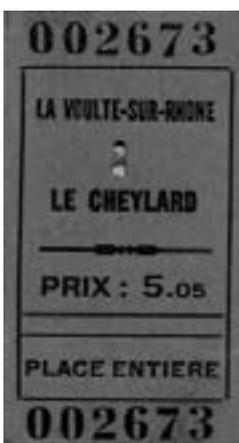
Partout en France l'impact économique et social de ces voies ferrées départementales fut considérable comme le décrit parfaitement Claude Michelet dans son roman qui se déroule en Corrèze au début du siècle, *Des grives aux loups*. Pour les habitants de la Vallée de l'Eyrieux, le CFD permettait de se rendre plus facilement à Valence et ailleurs. Il ne fallait « plus que six heures » pour arriver à Lyon-Perrache en prenant une correspondance en gare de La Voulte. La vitesse des locomotives à vapeur du CFD dépassait rarement les 20 km/h et, en raison de la voie unique, les convois devaient patienter en gare de St-Sauveur ou du Cheylard pour croiser les trains arrivant dans l'autre sens, ce qui laissait le temps de refaire le plein de la chaudière. Il y avait 3 allers-retours par jour qui furent réduits à 2 pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale.



Les convois comportaient des voitures de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} classe pour les voyageurs ainsi que des wagons marchandises où s'entassaient sacs de céréales et de pommes de terre descendus de la montagne, billots de pêches récoltées à Dunières et St Fortunat, tonneaux de vins destinés au plateau ardéchois et bétail dirigé vers les marchés.



Mes grands parents utilisaient régulièrement ce moyen de transport pour aller voir leur famille à Saint-Agrève ; il leur fallait alors descendre à pied jusqu'à la « halte » d'Issantouans. Ils se souvenaient qu'il valait mieux ne pas porter une chemise blanche car, après l'ascension des Boutières à toute vapeur et le passage sous les tunnels, celle-ci avait changé de couleur, étant toute noircie par les poussières de charbon et la suie !



En 1891 les tarifs au Km s'élevaient à 0,112 F pour les voyageurs en 1^{ère} classe (voiture couverte, garnie et fermée à glaces), 0,084 F en 2^{ème} classe et 0,0616 F en 3^{ème} classe (banquettes en bois). Les militaires bénéficiaient d'un tarif réduit (entre 0,028 F et 0,0154 F selon la classe) et ils appréciaient de ne plus avoir à parcourir à pied la route de la vallée chaque fois qu'ils venaient en permission. Le transport des chiens coûtait 0,0168 F du Km, celui des gros bestiaux 0,224 F et les porcs 0,0806 non compris « l'impôt du 1/10^{ème} du 16 septembre 1871 ».

Cela représentait un coût qui n'était pas négligeable si on pense qu'à l'époque un Kg de pain se payait 0,38 F, un Kg de sucre 1,8 F.



En 1934 le CFD du Vivarais se dota d'autorails De Dion-Bouton et en 1935 d'autorails Billard, qui resteront en service jusqu'à la fermeture des lignes en 1968. Ces nouveaux matériels roulèrent au diesel et ils faciliteront grandement la tâche du personnel. La sirène de la **Micheline** s'entendait depuis Saint-Michel par vent du midi, ce qui présageait la pluie.

La ligne employait des dizaines de personnes, entre chauffeurs, chefs de gare (**qui s'occupaient aussi de la vente des billets, de l'enregistrement des bagages, des manœuvres des convois**) et cantonniers (qui assuraient le piochage du ballast, le contrôle des tire-fond, le nettoyage des talus et **l'entretien des ouvrages d'art**).

Au début du XX^e siècle les hivers étaient rudes sur le plateau et même la puissante locomotive Mallet éprouvait des difficultés pour fendre les congères.



Les incidents et les accidents ne manquaient pas non plus, **comme le déraillement d'un convoi en 1891 à Saint-Sauveur**, suite à une coulée de boue provoquée par de fortes pluies. Plus tard un train déraille à Tence (1931) suite à la rupture d'un rail. Les déraillements se multiplièrent à cause du vieillissement du matériel. Le 31 décembre 1937, le mécanicien de la Mallet 414 perdit la vie et deux chauffeurs furent grièvement blessés. **L'accident le plus grave survint en 1944 lorsqu'en gare d'Yssingaux un wagon dut être ajouté mais en oubliant de raccorder les freins.**

Dans la descente le train bondé prit de la vitesse et fut poussé hors des rails par la voiture folle. Sur les 450 passagers il y eut 12 tués et 59 blessés. La circulation fut interrompue pendant 5 jours pour dégager la voie et la remettre en état de marche. Toujours en 1944, à deux reprises l'aviation allemande effectua des bombardements de représailles au Cheylard contre les FFI. Deux locomotives 130-T Fives-Lilles stationnées en gare furent détruites ainsi que les voies et différents matériels.





Les premières années d'exploitation furent marquées par un important trafic de voyageurs et de marchandises (bois, charbons, ciment, fruits et en particulier, pêches et châtaignes) en revanche, au cours de l'entre-deux-guerres, l'arrivée de l'automobile et des camions concurrença fortement le rail. Avant 1914 les différentes lignes du CFD du Vivarais transportaient annuellement plus de 660.000 passagers contre 607.000 en 1927 et seulement 176.153 en 1966. Il en était de même pour les marchandises dont le tonnage sera pratiquement divisé par 10 en quelques décennies : 150.300 t en 1930 et 19.480 t en 1966. A titre d'exemple, après la Seconde Guerre le transport des fruits et légumes sera presque uniquement effectué sur route : rien qu'à St Michel, dès les années 50 il y avait deux transporteurs (Suchon et Palix) qui descendaient les pêches jusqu'à Beauchastel et ils étaient une bonne dizaine dans la vallée : Eustache, Clair, Palix, Dupré, etc... La route

permettait de réduire la manutention et de gagner en rapidité, ce qui était capital pour les denrées périssables. C'était aussi le cas pour les châtaignes : la gare de St Sauveur en voyait transiter 4 000 tonnes en 1907 et pratiquement aucune en 1960. Et pour les voyageurs, les entreprises d'autocars créées dans la vallée (Dallard, Monteil, Merland, Serre) s'imposèrent car elles menaient leurs clients directement à Valence.

La voie ferrée de l'Eyrieux déclina inexorablement : en 1946 seulement une trentaine de voyageurs embarquaient chaque jour à St Sauveur. C'est ainsi que le déficit ne cessa de se creuser et la belle aventure du CFD se termina en 1968, faute de clients.



Heureusement, deux lignes ont pu être sauvées et elles transportent maintenant des touristes dans la vallée du Doux et en Haute-Loire.

*Le « Mastrou »
entre Tournon et Lamastre*

Et puis, le travail de nos ancêtres **sur les bords de l'Eyrieux n'est pas complètement perdu** puisque l'on peut désormais profiter de la *Dolce Via* à coups de pédales !



Pour conclure, voici quelques anecdotes.

L'inauguration le 13 septembre 1891.

Le convoi inaugural partit de La Voulte à 9 h 15 en présence du Ministre des Travaux Publics et de nombreuses personnalités. Il remonta la vallée où il fut accueilli dans les gares par les chorales des écoles. Malheureusement **il fut arrêté peu après La Roche car la chaudière, faute d'eau, ne produisait plus de vapeur.** Finalement, après bien des péripéties, le convoi arriva avec deux heures de retard au Cheylard où un banquet attendait les 220 convives. La ville était décorée aux couleurs tricolores et les **organiseurs avaient prévu des salves de poudre. Hélas l'artificier effectua une fausse manœuvre : il prit l'explosion en plein visage et perdit la vie.**

Les incendies

Pendant l'été il arrivait qu'en sortant des tunnels, les cheminées des locomotives mettent le feu aux végétaux secs surplombant la voie. Alors les propriétaires riverains cumulaient deux avantages : leur parcelle était nettoyée par les flammes et le CFD leur versait une indemnisation.

Le Père-La-Pudeur

Ainsi était surnommé le contrôleur qui promenait sa lampe à pétrole dans les compartiments afin de **surveiller les couples qui auraient l'idée de profiter de l'obscurité pour s'adonner à des ébats amoureux.**

L'autorail et les Mongols

Le 4 juillet 1944, près de Tournon, en pleine débâcle allemande, un groupe de Mongols, soldats asiatiques enrôlés de force dans la Wehrmacht, tentèrent de fuir sur un autorail. Ils furent poursuivis à moto par leurs officiers. Deux mongols furent tués, deux blessés et les autres disparurent dans la nature.

Chap's

Informations prises sur :

- Internet

- *Les chemins de fer du Vivarais*, Jean Arrivetz et Pascal Bejui, Presses et Editions ferroviaires, 1986

- *St Sauveur de Montagut, Evolution d'une petite commune rurale en Ardèche*, Elie Reynier, Editions Empire et Royaume, 1996.

Réflexions de comptoir

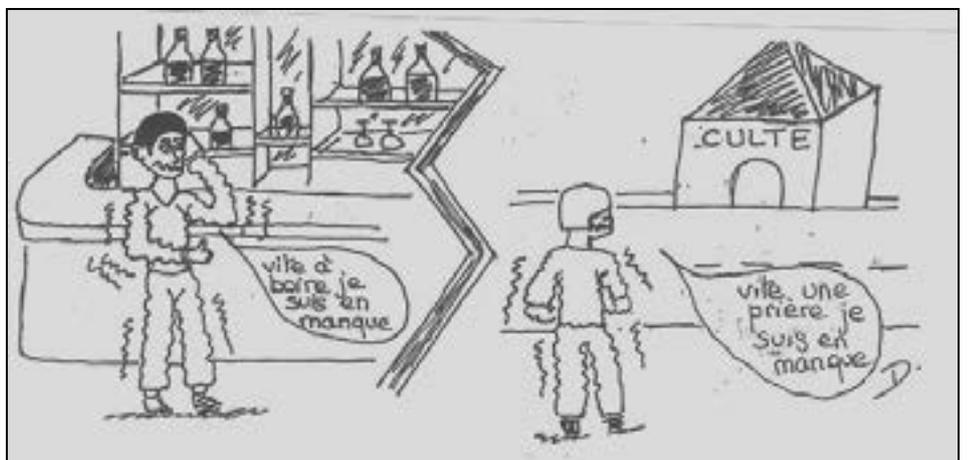
- Salut Fredo tu bois un coup !
- Salut Ginette, un blanc comme toi ! Alors tu lis quoi aujourd'hui ?
- Ecoute :

*On a prié pour toi
on en a dessiné des croix
En ton nom
on en a brulé des livres
on a égorgé des enfants
Juste de quoi tuer le temps*

c'est de Damien Saez un artiste d'aujourd'hui, il est poète, musicien et en plus il n'est pas mort !

- Tu t'en prends à dieu maintenant Ginette ?
- Non pas à dieu, je suis persuadée qu'il n'existe pas, mais ce qu'on fait en son nom est révoltant.
- La poésie s'intéresse à dieu ?
- La poésie a toujours été un moyen de lutter contre les injustices parce que c'est un langage qui vient du profond de l'âme.
- Je te vois venir, tu vas me dire qu'il faut se prémunir des religions et inscrire au fronton des lieux de culte : "Prier tue".

- C'est une bonne idée, car la religion c'est un peu comme la cigarette, si on en use avec parcimonie, c'est inoffensif par contre lorsqu'on en devient entièrement dépendant c'est mortel. Mais plus que la prière, c'est la vérité qui tue. Ou plus exactement le sentiment de détenir la vérité sans qu'aucune



discussion ne soit permise. Dans la plupart des religions, on demande au fidèle de suivre les préceptes aveuglement, dans une confiance absolue. La foi permet d'admettre l'incompréhensible. Attention les religions ne sont pas les seules à procéder de la sorte, le stalinisme, le nazisme, le capitalisme édictent des dogmes indiscutables.

- Tu oublies la science. Elle énonce des vérités tout aussi dogmatiques.
- La remise en cause de chaque certitude est dans l'essence de la science, c'est toute la différence. Donc la science évolue très rapidement, les vérités d'hier sont obsolètes aujourd'hui, contrairement aux religions qui peuvent résister à des milliers d'années sans que les fondamentaux soient remis en cause.
- Alors d'accord remettons en cause les certitudes. Mais ça va vite être le bazar car s'il y a des vérités que l'on peut vérifier par l'expérience comme l'eau qui gèle à 0°C. Il y en a plein d'autres invérifiables et avec lesquelles on vit quotidiennement. Nous avons besoin de nous appuyer sur du solide pour continuer à avancer. Tu penses vraiment que j'irai voter si je

n'avais pas la certitude que les élus sont compétents et intègres, tu crois que j'irais bosser pendant 43 ans si je n'étais pas sûr que je pourrai jouir de ma pleine et entière retraite,



t'imagines que je me marierais si je n'étais pas convaincu d'être déchargé des tâches ménagères, tu penses que je serais bon si je ne tenais pas à ma place au paradis...

- Si on n'avait pas douté des certitudes admises depuis des millénaires les gauchers seraient encore des déviants, l'hétérosexualité serait naturelle et l'homosexualité non, les Africains seraient des sous-hommes, les rouquins diaboliques, les femmes auraient l'esprit trop peu évolué pour donner leur avis...Il n'y aurait aucune évolution, notre société serait figée dans la tradition.



- C'est un devoir de citoyen de douter et d'interroger en permanence toutes les vérités qui nous viennent du pouvoir quelque soit son origine. Le problème avec la religion, c'est que la foi laisse peu de place au doute.
- Buvons un coup de blanc, et doutons ensemble qu'il soit bon pour la santé!

Fabien

(Les dessins sont de Delphine Charenso, belle-soeur de Fabien)

Des "Justes parmi les nations"

à Saint-Sauveur-de-Montagut et Chalencon

La distinction de "Juste parmi les nations", a été remise cette année à titre posthume, à la famille Ranc à Paris le 3 février 2016, à la famille Merland à St Sauveur de Montagut le 3 juillet 2016 et, à la famille Dejour, à Chalencon, également le 3 juillet.

L'histoire du sauvetage des enfants juifs de Vénissieux, était tombée dans l'oubli quand l'historienne et réalisatrice Valérie Perthuis-Portheret¹ s'est passionnée pour elle et a impulsé les démarches pour que les familles accueillantes soient honorées de la distinction de "Justes".



Le 26 août 1942, 1016 juifs considérés comme apatrides, et entrés en France à partir de 1936 - dont une centaine d'enfants - sont arrêtés dans dix départements de notre région Rhône-Alpes. Ils sont internés dans un camp de triage à Vénissieux, en vue de leur déportation en Allemagne. Plus de 2 000 devaient être déportés. Mais la moitié a pu échapper à ce plan, grâce à la complicité de la population et de gendarmes et policiers peu enthousiastes à effectuer la besogne. Aucun enfant n'a été déporté, ce qui est exceptionnel en France en 1942.



89 enfants ont pu être retirés du camp grâce à l'action conjointe d'associations caritatives. Ce fut un sauvetage œcuménique pour lequel œuvraient ensemble, entre autres, l'organisme juif l'OSE (Œuvre du Secours aux Enfants) avec Elisabeth Hirsh, responsable du placement des enfants en institutions ou dans des familles, le cardinal Gerlier, le pasteur Boegner qui avait planifié le sauvetage avec Madeleine Barrot de la CIMADE, le père Chaillet et l'abbé Glasberg, cheville ouvrière de l'Amitié Chrétienne².

À l'intérieur du camp, la commission de criblage, composée de membres de ces organisations caritatives, plaidait la cause de chaque détenu auprès de la commission préfectorale de triage, pour les soustraire à la déportation. Depuis le 18 août 42, les enfants non accompagnés n'étaient plus exemptés de déportation. Mais les autorités du camp n'ayant pas encore connaissance de cette circulaire, les membres des organisations confessionnelles en ont profité pour, dans l'urgence, tenter de convaincre les parents de leur confier leurs enfants en signant des actes de délégation de paternité en faveur de l'Amitié Chrétienne et d'organiser leur sauvetage.

Ultime consolation pour ces parents : ils pouvaient recommander tel parent ou ami sûr pour accueillir leur enfant.

¹Depuis de nombreuses années Valérie Perthuis-Portheret effectue des recherches universitaires pour retracer l'itinéraire des 89 enfants dont elle a retrouvé l'état-civil. Son ouvrage *Août 1942, Lyon contre Vichy, le sauvetage de tous les enfants juifs du camp de Vénissieux*, paru en 1997 a largement documenté la première partie de cet article.

²Voir les acteurs dans Valérie P.P. p.17-37

Vers 5 heures du matin, le 29 août 1942, après une terrible nuit de discussion avec chaque famille, les enfants furent sortis du camp et emmenés à la montée des Carmélites, dans l'ancien couvent de la Croix-Rousse, en attendant d'être dirigés vers des lieux ou familles d'accueil.

De St Sauveur, M. et Mme René Faure et Paulette Merland, contactés par l'OSE, partirent par le train pour ramener cinq enfants de Lyon : Jean Baumel, Rachel Berckowitch, Hélène Raychman, Anna et Jules Szrajbe.

Jules Szrajbe, né en 1928 en Pologne, a été accueilli chez M. et Mme Lucien Frachon (Lucien Frachon était le frère de Mme Dejour dont il sera question ci-après) à La Croze, quartier du Moulinon à Saint-Sauveur. **Il y est resté jusqu'au 23 avril 44. Sa sœur Anna, née en 24, dont on a falsifié la date de naissance pour la sauver, est retournée seule au Moulinon où elle avait vécu avec ses parents.** Le titre de "Justes" a été décerné à la famille Frachon, mais aucune cérémonie la concernant n'a eu lieu à ce jour.



Jean Baumel lors de la remise de la médaille des Justes

Jean Baumel, fils de Juifs polonais émigrés à Bruxelles est né dans cette ville en 1933. La famille a quitté la Belgique en mai **1940 lors de l'invasion allemande et s'est installée, le 15 mai 1940, à Saint-Sauveur-de-Montagut, où elle est restée jusqu'en août 1942.** Durant ces deux années, le père a exercé son métier de tailleur.

Avec d'autres hommes juifs de Saint-Sauveur, il a été arrêté le 25 août 1942 par la police d'État. Les femmes et les enfants devaient suivre, avec la rafle de la nuit du 26 août par la gendarmerie locale des Ollières.

Tous ont été internés au camp de Vénissieux. Là, Jean a entrevu son père pour la dernière fois, dans un car où les hommes étaient enchaînés deux par deux. Il n'a aucun souvenir de la séparation d'avec sa mère qu'il n'a plus revue.

Il a été sauvé dans la nuit du 28 au 29 août parmi les 89 autres enfants du camp, et tout d'abord caché chez Melles Marthe Royer et Paulette Merland à Saint-Sauveur. Fin octobre 1942, il a été conduit avec Jules Szrajbe à Montpellier en vue d'émigrer aux USA. La tentative ayant échoué, il est resté caché quelques temps à Montpellier, dans un asile d'aliénés puis dans une famille, pour revenir ensuite à Saint-Sauveur chez Marthe Royer.

Comme il devenait trop dangereux qu'il reste à Saint-Sauveur, une personne de la communauté protestante (dont faisaient partie Marthe Royer et Paulette Merland) a contacté Samuel Dejour qui est venu le chercher pour l'emmener à Prellès, petit hameau de la commune de Chalencon.

Jean a été hébergé chez Noémie et Samuel Dejours de fin 1942 à juillet 1944. **Leurs enfants, Paul et Hélène, n'avaient pas été informés de son arrivée.** Le silence était de règle dans la famille en raison des activités de résistance du père.

Jean a été accueilli comme un membre de la famille. **Hélène l'aidait à combler son retard scolaire dû à des périodes sans scolarité. De début 43 à juillet 44, il a fréquenté l'école publique d'Alliandre dirigée par l'instituteur Marcel Levêque, résistant lui aussi.**



Chalencon, 3 juillet 2016, remise de la médaille à la famille Dejour.

Paul Dejour se souvient : *Mon père était courageux, il avait conscience du danger de la situation, mais était toujours soucieux des règles d'hospitalité et du respect de ses convictions religieuses. Après la guerre Jean revenait pendant les vacances scolaires et participait avec moi et mes parents aux activités de la ferme. (...) Aujourd'hui, à la retraite, nous le voyons tous les ans et communiquons par internet. Le 3 juillet 2016 à la remise de la médaille de «Juste parmi les Nations » à titre posthume à mes parents, il est venu nous entourer avec son épouse et leur fils.* Jean Baumel témoigne : *Je ne crois pas qu'il soit possible d'avoir eu un meilleur accueil que le mien.(...) Les motivations des personnes qui m'ont sauvé étaient multiples. Outre leur opposition au régime de Vichy, il y a eu l'indignation provoquée par les rafles et pour les protestants des Cévennes l'intérêt constant pour les juifs. Le souvenir des persécutions subies en France par leurs aïeux au XVIIIème siècle était encore très vif à l'époque, et l'est toujours maintenant. Il n'y a eu aucun arrangement financier avec la famille Dejour.*

Rachel Berkovitch, née en 1931 à Charleroi en Belgique a été accueillie à Saint-Sauveur, dans la famille de Paule et Paul Merland, en août 1942. *C'était une enfant de la famille*, témoigne leur fils Jean-Claude, et elle était présentée comme telle aux yeux de tous. Bien que les voisins ne fussent pas dupes, personne n'a dénoncé sa présence. *Elle appelait mes parents « parrain et marraine » et participait à toutes les activités familiales. Elle allait à l'école communale de filles de St Sauveur, ses résultats étaient très bons,*



*elle participait également à l'enseignement biblique des enfants le dimanche matin au temple. Par mesure de prudence, son nom n'était jamais prononcé.*³ En été 1943, Rachel a été retrouvée et accueillie par une proche parente. Son père avait disparu dans un camp de concentration.

Rachel a gardé de son séjour dans la famille Merland un souvenir heureux et lui a témoigné sa reconnaissance à plusieurs reprises. À sa majorité, elle est partie vivre en Israël où elle a rencontré son mari Wolff Rajzman, rescapé de la rafle du Vel d'Hiv. Comme elle n'a pu faire le déplacement, c'est son fils accompagné de son épouse et de ses quatre enfants qui sont venus d'Israël témoigner de leur gratitude le 3 juillet 2016.



Hélène RAYCHMANN, née de parents polonais en décembre 1931 à Bruxelles, est tout d'abord restée quelques semaines chez M. Faure, à Saint-Sauveur, puis chez Hortense Rey en septembre 1942. Mme Rey était veuve d'un soldat de la guerre de 14-18. Femme forte, elle avait repris, après lui, l'affaire de son mari, directeur des autobus et tenait un petit café.

Mme Rey a tout d'abord envoyé Hélène, par mesure de sécurité, pendant deux semaines, à Saint-Etienne-de-Serres chez la famille Ranc. Puis, elle l'a reprise à Saint-Sauveur. Comme les quatre autres enfants revenus de Vénissieux, Hélène avait déjà vécu avec ses parents à Saint-Sauveur où son père avait travaillé comme cordonnier avec M. Faure, jusqu'à la rafle. Envoyés dans les camps de la mort, ses parents ne sont pas revenus.

³Témoignage Jean-Claude Merland, fils de Paule et Paul Merland.

Elle a tout de suite été intégrée dans notre vie, participant à toutes les activités. Elle allait à l'école publique de St Sauveur-de-Montagut, où l'institutrice était très complice et participait à l'enseignement biblique pour les enfants le dimanche avec moi et les autres enfants. Hélène qui n'avait, jusque là, suivi aucune éducation religieuse, participait à tout cela pour être avec les autres enfants. Elle se souvenait avec reconnaissance : "Ta grand-mère ne m'a jamais imposé quoi que ce soit et je l'en remercie." ⁴

Après trois ans passés dans cette famille, l'OSE qui lui avait retrouvé une tante à Bruxelles, lui a demandé de la rejoindre. Ce fut un arrachement pour Mme Rey. Hélène n'est restée que peu de temps en Belgique et est partie, à l'âge de 14 ou 15 ans, avec un groupe de jeunes pour Israël.

Nous avons toujours correspondu, maintenant encore nous maintenons les relations régulièrement, ses enfants avec les miens également. Grande émotion le 3 février 2016, jour de la remise de la médaille des « Justes parmi les Nations » à titre posthume à ma grand-mère, où toute sa famille, Hélène, son mari, enfants et petits-enfants, venus de Tel Aviv, étaient présents. C'était la preuve de leur immense reconnaissance. Comme en a témoigné Hélène « Grâce à toi, Marraine, à ton courage, à ton grand cœur et à ton amour, je peux dire que j'ai eu une vraie enfance, heureuse et normale". ⁵

Dans les années 40, les familles Dejour, Merland et Ranc - entre autres - ont su accueillir à deux pas de chez nous. Actuellement, des enfants, des familles, des adultes isolés, aussi démunis que ceux dont nous venons de retracer l'histoire, frappent à nos portes, chassés de chez eux par la misère, la guerre, la barbarie. Écoutons leur histoire. Ils ne menacent rien, ils ne nous volent rien. Ils sont sur leur trajectoire de malheur, une part désespérée de notre humanité. Les accueillir c'est reprendre force et espoir contre tout ce qui lui porte atteinte, c'est panser nos plaies ensemble, c'est élargir notre horizon, c'est un cadeau de la vie.

Sylvette Béraud-Williams

Sans oublier André CHAVE, à qui, le 18 juin 1979, Yad Vashem a décerné le titre de Juste des Nations.

Avec André PÉATIER et Lydie CHAPUS, il a aidé la famille SCHLENKER, des juifs autrichiens, tout d'abord cachés à St Apollinaire de Rias. Suite à une dénonciation, ils ont dû trouver une nouvelle cachette à St Blaise. De nouveau un départ précipité, de nuit, pour se rendre à Clu, sur la commune de St Michel de Chabrilanoux. Dans cette dernière cachette, tout leur ravitaillement était apporté de nuit, dans leurs sacs à dos, par André Chave et Henri Mourier, de Saint-Michel-de-Chabrilanoux. Tous les trois ont été honorés de la médaille des Justes en 1979. Henri Mourier quant à lui était décédé à l'époque de la constitution du dossier.

Claire.

Photo de la plaque de l'Allée des Justes au mémorial Yad VaShem, envoyée par la famille Schlenker.



⁴Témoignage de Jacqueline Ranc, petite-fille de Mme Rey.

⁵idem

« Travailler plus pour gagner plus »
ou
« Travailler moins pour travailler tous ? »

Pour lutter contre ce fléau **qu'est le chômage**, le gouvernement Jospin avait cru bien faire en décidant de réduire le temps de travail hebdomadaire et mieux partager les emplois entre tous les français. Selon **l'Inspection Générale des Affaires Sociales** le passage aux 35 heures aurait permis de sauver 350 000 postes, mais ce chiffre a été contesté par la droite. Les opposants aux 35 heures pensent que ceux qui ont un boulot doivent travailler plus pour gagner plus, donc produire davantage de richesses, puis consommer plus afin de relancer la croissance et enfin créer des emplois **pour ceux qui n'en ont pas**. Je ne suis pas économiste mais, à mon humble avis, ce **n'est pas** aussi simple que cela. **Jusqu'à présent** les hommes politiques aux commandes **n'ont pas** réalisé de miracles, pas plus Chirac que Hollande ou Sarkozy.

En 1900 le volume annuel total des heures travaillées en France pouvait être estimé à 60 milliards pour 20 **millions d'actifs**, soit environ 3 000 heures par individu. A cette époque, **l'agriculture employait** une quantité **énorme de bras tout comme l'industrie** et en plus on voyait prospérer une foule de petit métiers artisanaux qui ont disparu depuis : tonnelier, forgeron, matelassier, étameur, sabotier, scieur de long, chiffonnier, **etc...** Mais, dès le début du XX^e siècle, **l'évolution des techniques** apporta de profondes modifications dans ce système. **C'est ainsi qu'entre 1900 et 1970** la mécanisation provoqua un **effondrement de l'emploi** dans les campagnes avec comme conséquence un exode massif en direction des sites industriels installés un peu partout dans le pays. Le **développement de l'industrie** constituait alors un gisement **d'emploi énorme au point qu'il**

fallut faire appel aux travailleurs étrangers en **quête d'emploi** : italiens, espagnols, portugais, maghrébins.

A titre d'exemple, pendant un siècle la **vallée de l'Eyrieux** compta une foule de petites usines (métallurgie, textile) qui donnaient du travail à des centaines de personnes. Il faut citer, entre autres, les usines Fougeirol, Combe-Bourgeas, Tinland, Canellas, Giraud, Ducros, Progil (dont nous a parlé Gérard Coste dans la Chabriole N°87). Pendant un certain temps Saint-Michel a même disposé de moulins, au Buisson, à Doulet et le dernier en date, au chef-lieu, qui ferma en 1961. La population de Saint Sauveur dépassait alors les 2 000 habitants et les villages alentour vivaient grâce à cette activité industrielle. **Hélas, aujourd'hui** cette page glorieuse appartient au passé !

En effet au cours des dernières décennies du XX^e siècle **l'industrie** (les mines, la sidérurgie, le textile) a licencié massivement à cause de la crise pétrolière et des gains de productivité alors que le tertiaire (**l'administration et les services**) a vu ses effectifs exploser sans toutefois compenser les pertes des deux autres secteurs. Actuellement le volume annuel **d'heures** travaillées dans notre pays plafonnerait aux alentours de 42 milliards. Par bonheur, parallèlement à cette évolution, les horaires hebdomadaires ont fortement diminué, passant de 70 heures à 40 heures puis à 35, ce qui a permis de donner du travail aux générations montantes. Par ailleurs, il y a tout juste 80 ans, les français goûtaient aux premiers congés payés, qui ont été portés à 5 semaines par la suite.

Aujourd'hui on compterait en France 8 millions d'actifs de plus qu'en 1900 ce chiffre s'explique en partie par l'augmentation de la population et en partie par l'arrivée massive des femmes dans la vie active.

Malgré un environnement très favorable et une croissance économique impressionnante, notamment au cours des fameuses *Trente Glorieuses*, la France a donc perdu en un siècle un tiers de ses heures travaillées. Par conséquent, compte tenu de la situation actuelle très défavorable, **on n'est pas près de voir le nombre remonter à 60 milliards !** De plus, **si l'on se fie aux prévisions des spécialistes, des millions d'emplois seront remplacés par des robots dans les prochaines années.** Cela veut donc dire que le crédo de travailler plus pour **créer des emplois n'est** malheureusement pas le remède miracle. Mais la solution **propre à l'extrême gauche** qui consisterait à augmenter fortement les salaires afin de booster la consommation et, par voie de conséquence, **booster l'emploi** ne semble pas être non plus idéale car cela boosterait surtout les importations de produits fabriqués en Asie comme ce fut le cas en 1982 et 83, **après l'élection** de Mitterrand : cela risquerait donc de creuser davantage le déficit commercial et ne créerait pas beaucoup d'emplois. Ne parlons pas du FN qui veut rétablir les barrières douanières et revenir au Franc et, pourquoi pas, quand on y est, reconstruire la ligne Maginot ! De **l'avis** quasi unanime des économistes, ce repli sur soi serait une véritable catastrophe pour le pays. Les anglais en font déjà **l'amère** expérience avec les premières conséquences du Brexit. En revanche, il est évident **qu'il** faudrait davantage protéger le marché européen beaucoup trop ouvert vis à vis de **l'Asie.** **D'ailleurs, il semble bien que l'Europe** se soit « enfin » décidée à prendre des mesures, notamment pour **taxer l'importation d'acier** qui bénéficie de subventions de la part des gouvernements russe et chinois, au mépris des règles du libre échange.

La bonne solution ne se trouverait-elle pas dans le partage du travail ? Mais cela impliquerait probablement de gagner moins (?) et de consommer moins, donc un radical changement de mentalité et de mode de vie, ce qui ne serait pas mal pour **l'environnement** à un moment où notre planète suffoque. Les Français y sont-ils prêts ?

C'est pourquoi l'emploi et le temps de travail seront sans aucun doute un des grands enjeux de la prochaine élection présidentielle. Espérons que les candidats seront moins dogmatiques que par le passé et plus ouverts aux idées nouvelles.

Pour les chabrioleurs intéressés, il y a **un livre consacré au sujet. Il est l'œuvre de** deux spécialistes de la question. Ils font référence à Einstein qui avait compris, il y a bien longtemps, que le progrès technologique faciliterait le travail et supprimerait de nombreux emplois.



Par ailleurs, sur <https://www.youtube.com/watch?v=XsBPLtJuAM> vous trouverez **l'intégralité** d'une émission réalisée par Médiapart en présence de ces deux économistes qui débattent longuement sur ce sujet.

Bonne fin d'année !

Le trouble-fête

Jean Louis VIDIL

Itinéraire d'un peintre à St Michel

Propos recueillis par Annie Dode, pour la Chabriole, Novembre 2016

Jean Louis, nous te connaissons comme ancien Maire de Saint Michel, comme pilier associatif du rugby au ROC, comme ex organisateur de la Bombine et de la Régie technique au Festival de la Chabriole, comme **chercheur infatigable de toits pour le photovoltaïque intercommunal...MAIS tu es aussi un peintre, qui vient de se remettre à la peinture de tableaux. Tu as arrêté combien de temps ?**

« *J'ai arrêté pendant mes 2 mandats municipaux, soit 13 ans. La dernière exposition à Valence remonte à 15 ans avec le Groupe des 9. »*

Comment es-tu venu à la peinture ?

« *J'ai rencontré René Gau au Bar Américain quand je suis arrivé à Valence à 20 ans et me suis rapidement intégré dans le groupe de copains qui peignaient ensemble (même modèle). C'était alors dans le cadre de l'association des Arts Plastiques (UAP). J'ai montré à René GAU ce que je faisais comme dessins (j'ai toujours dessiné) et il m'a dit : viens travailler avec nous.*

Du coup je me suis mis à travailler plus (sous la houlette et les conseils directs de René) et j'ai exposé avec eux.

D'abord au bar Américain (Expo permanente) et c'est alors qu'on a pris le nom de «Groupe des 9», un nom donné par hasard par Gérald Prévost, alors journaliste au Dauphiné à Valence ; car on était 9, le jour de son reportage, sur douze peintres».

Puis j'ai exposé seul chez Berges dans les rues piétonnes.

Ce que j'aime, c'est peindre, créer quelque chose ; c'est jamais fini, jamais abouti. Retransmettre la lumière, le soleil...

Toujours des couleurs ; plutôt du figuratif, des paysages d'Ardèche, autour de St Michel, la Vallée de l'Eyrieux. »

Comment es-tu arrivé à Saint Michel de Chabrilanoux ?

« *J'ai acheté en 1971, par hasard : j'ai racheté la Coste des Brus à un gars qui travaillait avec moi à EDF et du coup le Groupe des 9 est venu exposer à Saint Michel lors de la création du Festival. Michel Estève était toujours présent, avec nous, aidant. »*

Quels sont tes meilleurs souvenirs ?

« *Parmi nos meilleurs souvenirs, il y a les fresques du fond de scène du Festival de la Chabriole: un décor chaque année .C'est d'ailleurs une de ces fresques papier, qui est scannée sur le haut du bar du Foyer. »*

Où est ce que tu peins ?

« *J'aime bien peindre une aquarelle sur le terrain ; puis je la retranscris en huile, dans mon atelier de la Coste. J'aime bien peindre à la lumière du jour.*

Mes couleurs préférées sont le vert, le jaune ; il y a aussi plus de bleu-violet qu'avant. »



Les Iris à Trouiller avec vue sur les montagnes de Gluiras

Après un aussi long arrêt, quel a été le déclic, pour s'y remettre ?

« Avoir du temps, être libre d'esprit !

Cela fait donc 2 ans que j'ai repris et j'ai produit une dizaine de toiles »

Donc tu en as sélectionné 5 pour l'exposition du Groupe des 9, qui se tient square Charles Aznavour, à Valence, du 15 Novembre au 15 Décembre. Que représentent-elles ?

« Des iris, des hameaux de l'Auzène, de Saint Michel, les ruines de Crussols devant le Rhône.

Cela fait un moment que l'on voulait réexposer ensemble : toutes les années on se retrouve ensemble pour peindre au bord du Rhône, à l'initiative de la Rhodanienne. C'est comme cela qu'on a relancé le groupe des 9 (jusqu'alors le meneur c'était René GAU, qui nous a quittés.

Voici comment mes toiles sont présentées par Jean-Pierre Chevassus, membre du Groupe des 9 :



« Jean-Louis VIDIL : voilà un vrai peintre d'Art Brut au physique de joueur de rugby, sport qu'il a longtemps pratiqué, dont il a entraîné les équipes au sein de notre cher VS et pour lequel il s'est beaucoup donné. On reconnaît sa peinture immédiatement, authentique comme le bonhomme, enfantée, façonnée sur le terrain par l'amour du terroir et le besoin de l'exprimer ! Splendides couleurs, qui parlent au cœur de ceux ayant parcouru un jour les terres cévenoles, ses châtaigniers, ses automnes flamboyants, ses fermes et villages perchés, au style massif »roman«, ses terres et ses montagnes sculptées en restanques par le travail patient et passionné des Hommes au long des temps. Une beauté naturelle magnifiquement exprimée, le dialogue intime, éternel entre un pays et ses habitants. L'amitié qui le liait à René GAU fut indéfectible et beaucoup se souviennent encore des fêtes endiablées l'été à Saint Michel de Chabریانoux. »

Jean-Louis, nous sommes très heureux que tu aies repris les pinceaux et espérons déjà te voir exposer un jour prochain à Saint Michel !!



Pas folle... la guêpe



Le véhicule deux-roues appelé **VESPA** est né juste après la guerre et il a tout de suite constitué le moyen de locomotion préféré des italiens. **Aujourd'hui** il est devenu un véhicule mythique qui symbolise, avec la FIAT « **Cinquecento** », les années dorées du fameux Miracle Economique. Son histoire, vieille de plus de 70 ans, mérite **d'être rappelée** dans la Chabriole.

En 1945, une fois l'Italie libérée, l'industriel Enrico PIAGGIO décide de reconverter ses usines spécialisées **jusqu'alors** dans la fabrication **d'avions** et de moteurs. Le pays est en ruines et il faut le

reconstruire. C'est ainsi qu'Enrico confie une mission particulière à **l'ingénieur** aéronautique Corradino **d'ASCANIO**, entré dans l'entreprise en 1932 : concevoir un moyen de transport simple, robuste, pas cher et peu gourmand en carburant afin de permettre aux italiens **d'aller** facilement à leur travail. Compte tenu de la pénurie, **l'ingénieur fait en sorte d'utiliser** des pièces mécaniques qui **restent dans l'usine**, notamment des roues d'hélicoptères.

Corradino réalise un premier modèle, appelé le « **PAPERINO** » (ci-dessus) qui ne manque pas **d'originalité** mais qui ne satisfait pas totalement Enrico. Le **PAPERINO** rappelle **trop la moto** qu'il faut chevaucher et qui ne peut donc pas être utilisé par les femmes et les curés. Corradino se remet alors à **l'ouvrage** et, quelques mois plus tard, lorsqu'il **présente son nouveau projet** à Enrico, celui-ci est emballé et réagit à voix haute : « Si direbbe una vespa ! (On dirait une guêpe !) », car **l'arrière du véhicule** lui faisait **penser à l'abdomen** de cet insecte. La Vespa était



née et un **avenir radieux s'ouvrait** devant elle.



Sur sa lancée, PIAGGIO produit **l'APE (l'abeille)** utilisée pour le **transport de marchandises**. **Encore aujourd'hui** on en voit partout parcourir les routes de la péninsule. Et à Saint-Michel tout le monde connaissait bien celui que conduisait « Metou », Aimé Mourier, un ancien habitant de Lacour, depuis quelques années pensionnaire de **l'hospice Beauregard de Vernoux**.

La VESPA fera la fortune de la famille PIAGGIO et elle sera déclinée en différentes versions. La Vespa donnera des **idées à d'autres industriels italiens** qui sortiront eux-aussi leurs modèles, comme LAMBRETTA, par exemple. Ensuite elle sera modernisée en booster et **de nombreuses marques s'en inspireront** : Peugeot, MBK, etc...

Pour en connaître davantage : <http://www.museopiaggio.it/>

Dettes et Dieu !

Voilà une juxtaposition étrange !

En quoi les lois de l'économie marchande viennent-elles interférer dans la relation au Divin ?

De fait, il est des croyances tellement transparentes, qu'elles viennent parasiter même cela. Une croyance transparente ? C'est quelque chose que nous croyons, et qu'il ne nous viendrait même pas à l'idée qu'il puisse en être autrement, ni maintenant, ni jadis, ni dans le futur.

Par exemple : on doit payer ses dettes. Evident, non ?

Mais depuis quand, et où ?



Nous sommes tellement habitués à une société où circule de la monnaie, et donc, où à peu près tout s'achète et se vend, que nous n'imaginons pas autre chose. Il est vrai que depuis Babylone, suivie de la Grèce et de Rome dans les contrées méditerranéennes, ça se passe comme ça. Nous en sommes les héritiers directs...

Et nous lisons que dans les peuples anciens, ou exotiques, chez qui l'argent n'a pas cours, la monnaie ce sont par

exemple des coquillages, ou des plumes, ou des pièces de tissu.

Sauf que dans ces peuples, les coquillages ne permettent pas d'acheter quoi que ce soit sur le marché. Ce n'est pas un substitut rustique et pittoresque de dollar ou d'euro ! Les fameux cauris africains (coquillages) ne servent pas à acheter des casseroles ou des patates douces !

Alors qu'est-ce qu'on « achète » avec ? Le mot acheter est faux ici. On l'utilise pour symboliser des dettes « irremboursables ».

Mariage, par exemple. On n'achète pas une femme avec des coquillages... On donne de la valeur au fait qu'elle porte la vie. On pourrait dire « on achète la vie » ? Non plus.

Et voilà le cœur de l'histoire : dans toutes les sociétés, même la nôtre, nous *devons* la vie à... à qui au juste ? A Dieu ? A nos ancêtres ? A la société ?

LE DEVOIR

Le verbe « devoir » est déjà tout tordu.

En mot et en infinitif substantivé, comme on dit : « Va faire tes devoirs », « J'accomplis mon devoir de citoyen », « C'était un homme de devoir ».

Conjugué, ça va de « je dois aller faire pipi » à « je dois remplir ma déclaration d'impôts », « je te dois cent euros », et « je te dois la vie ».

D'une nécessité basique à une obligation administrative, une reconnaissance de dette et à la reconnaissance d'une dette qu'aucun argent ne règlera jamais... et c'est le même verbe. Et personne ne s'en étonne !

Si Dieu nous a créés, nous lui devons donc la vie.

Quelle dette !

Toutes les religions, et les sociétés, nous le font bien sentir : nous sommes redevables. Nous naissons endettés. C'est la version « écrasante » du verbe devoir.

Et selon ce qu'on nous met dans la tête sur la manière de payer cette dette, cela donnera des cultures et des usages sociaux très différents, et difficiles à comprendre mutuellement, tellement chacun vit dans ses évidences...

CONJUGUONS LE PLAN DE RIGUEUR

Je paye la dette
Tu payes la dette
Il paye la dette
Nous payons la dette
Vous payez la dette
Ils s'enrichissent



MERCI, THANK YOU ET D'AUTRES...

Pour nous il est évident de dire merci quand on nous rend service, aussi petit soit il. C'est la moindre des politesses, et on serine les enfants avec les « mots magiques », S'il te plaît et Merci ! Bien sûr cela fluidifie les relations, et agrmente les interactions. Mais ce n'est pas si vieux que ça ! Voyons la montée en puissance selon les langues :



L'anglais dit « Thank you », ce qui est issu d'un très vieux mot qui équivalait à Think, penser. Donc, remercier veut dire « je penserai à toi », et beaucoup si « thank you very much », pour cette faveur que tu me fais. » Et on répond « You are welcome », tu es le bienvenu. Bienvenu dans le cercle de ceux qui pensent à moi, car en te faisant une faveur, j'acquiers de l'importance !

L'allemand s'exprime d'une façon voisine : Danke Schön. « Pour Ich danke dich schön. Je te remercie-beau. Un parallèle de « Denken », penser. Donc, je pense à toi-beau. Ce que tu as fait pour moi est tellement magnifique, que je chanterai tes louanges ! Je penserai à toi bellement ! C'est presque une bénédiction ! Et on répond « Bitte sehr » contraction de « Ich bitte dich sehr » : Je t'en prie beaucoup. Oui, je t'en prie, pense à moi de belle façon ! Ce me fait tellement de bien !

Et ici ça se mord la queue, puisque « bitte sehr » est aussi employé pour accompagner une demande : s'il vous plaît. C'est cette tournure, qu'on retrouve en néerlandais et en flamand, (-Dank U ! -Alstublist !) qui déteint chez nos voisins Wallons de Belgique, qui répondent « S'il vous plaît » quand on leur dit « Merci » !



Espagnol et italien sont voisins : Gracias et Grazie. Je vous rends grâce ! Une grâce ! Rien que ça ! Soit on parle de la grâce Divine (« j'ai été touché par la grâce »), soit de la grâce royale : le Roi a gracié tel ou tel condamné à mort, et lui a laissé la vie sauve. Notre président de la république peut faire cela aussi... En général on rend grâce aux Dieux, à la Divine providence, à la Sainte Vierge pour un vœu exaucé... mais

là, on fait d'un être humain un quasi Dieu ! Excusez du peu... et nous oublions totalement un des autres sens du mot « grâce », valable aussi en espagnol et italien : une forme de beauté. « Cette jeune fille danse avec grâce ! » En espagnol, « gracioso » veut dire aussi « drôle ».

C'est toutefois le mot issu directement du latin Gratias. Le quel avait plusieurs sens :

1 Agrément 2 Service, bienfait 3 Amitié 4 Charisme 5 Influence 6 Reconnaissance, gratitude.

Tibi gratias ago : je te remercie (je « t'agis de la reconnaissance », je mets en mouvement de la gratitude envers toi), et c'est finalement assez neutre : pas d'écrasement, de prosternation, ou de reconnaissance de dette ! Les romains étaient pragmatiques...

Nous oublions aussi une des plus beaux sens de la grâce, qui est la gratuité. « La maison vous offre cet apéritif à titre gracieux. » Gratuit... D'accord, ça ne s'emploie pas souvent.

Mais l'humanité est ainsi faite, dans les tréfonds les plus archaïques de sa mémoire reptilienne, que la gratuité est impossible. Et que la grâce doit créer une dette, ce n'est pas possible autrement ! Sinon notre société s'effondre, puisque ce sont ses bases !

Alors : dire « Gracias » **pour reconnaître que l'acte fait l'a été gratuitement, sans rien attendre, et avec grâce, c'est-à-dire avec beauté du cœur ?** « Qué gracioso » diraient les espagnols : très drôle !
Allons, ce n'est pas sérieux !

Mais m'aplatir devant la personne qui m'a fait la grâce, à moi misérable vermisseau redevable de la Vie à un Dieu tout puissant, d'un bienfait que fondamentalement je ne mérite pas puisque je suis né pécheur et que je mourrai pécheur, ça oui, ça colle bien !

Les chinois poussent cette façon de faire assez loin, avec cette façon de s'auto dénigrer sans cesse dans la caricature de leur politesse : je ne suis qu'un misérable vermisseau... Mais si je suis de l'autre côté du manche, si je suis le créancier, là je serai sans pitié.

La dette crée de la hiérarchie, du pouvoir.

Et le Français ? Merci : être à la merci de quelqu'un : **ce n'est pas rien !** Merci : je me mets à votre merci, je suis à votre merci, tellement la dette contactée est immense (**même si vous n'avez fait que me passer le sel...**); **je ne puis que disparaître. Je suis à votre merci... C'est pourquoi la réponse standard, qui est « de rien », ou encore « il n'y a pas de quoi », n'est pas aussi froide qu'elle paraît : c'est une façon de dire « mais non, vous n'êtes pas à ma merci, il ne s'est rien passé... » ; une façon aimable d'annuler la dette. Imaginez que si vous dites « Merci » quelqu'un vous réponde « Il y a vraiment de quoi, vous savez ! J'attends de pied ferme que vous me rendiez la pareille... » ! Vous n'allez pas vous sentir très bien...**

En espagnol on répond la même chose : « De rien », « De nada » ; ou « Il n'y a pas de quoi », « No hay de qué ».

Plus en amont, Merci et Grâce se rejoignent : jadis, « crier merci » voulait dire demander grâce, c'est-à-dire, **être épargné d'une action violente, mise à mort y compris, même « légale ».**

Merci rejoignait aussi Pitié : **on parle bien d'une lutte sans merci.**

Et en remontant jusqu'au latin, voici l'origine : « Merces », salaire, récompense, solde, intérêt, rapport. Ce n'est qu'en bas latin que s'y est adjointe la notion de grâce, faveur, le fait d'épargner quelqu'un. Déjà, une affaire « financière ». Car oui, le mot « mercenaire » vient aussi de là : un soldat qui se met au service de qui le paie.

D'un simple salaire, un simple profit, le sens du mot a dérivé jusqu'au droit de vie et de mort, jusqu'à une faveur accordée, celle d'épargner la vie, ce qui créera une dette inextinguible...

En Espagne il existe une Nuestra Señora de las Mercedes, Notre Dame des Mercis, autrement dit, **des Grâces Accordées... qui a donné le prénom Mercedes, et donc le nom de la célèbre marque de voitures allemande.**

Répondre « Avec plaisir » à « Merci » module encore la chose : **non seulement j'annule cette dette si énorme qu'elle vous fait vous mettre à ma merci, et vous prosterner devant moi comme devant un Dieu, mais en plus, j'ai pris plaisir à vous rendre service... De ce fait la dette est annulée avec davantage de cœur. On reconnaît les Costa-Ricains, entre autre, au fait qu'à « Gracias », ils répondent toujours « Con gusto », c'est à dire « Avec plaisir ».**

Pour dire merci, le Portugais dit « Obrigado », ce qui veut dire « Obligé », comme on dit en français châtié « je suis votre obligé » ou « **vous m'obligez** ». Obligé à quoi ? Je vous suis donc redevable, et **la dette ne sera jamais effacée... C'est la langue la plus objective : oui, il y a dette. Point. Mais on répond aussi « De nada », de rien...**

Si déjà les simples paroles des échanges ordinaires sont déjà tellement chargées de « dette », que dire des relations avec le bon Dieu !

Il est des langues qui racontent autre chose que la dette pour dire merci.

Le Nahuatl (langue du Mexique ancien, et encore parlée par 2 millions de personnes) dit Tlazocamati. Et là, c'est beau !

Tlazocamati

La racine *tlazoca/tlazocama* signifie Aimer, qui se décompose comme suit

Tletl o *Tl* peuvent se traduire par Flamme, ou Feu

Ca signifie Etre

La racine *Ama* significa Savoir

La terminaison *Ti* signifie Tu, ou Toi

Ce qui finit par vouloir dire :

Toi, tu sais être, et **demeurer, dans la flamme de l'amour !**

DERRIÈRE LE MERCI, LA DETTE

Ce détour par les façons de dire Merci commence à nous montrer quelque chose de tapi dans **l'humain** : la dette. Payer. Toujours. **Le cœur, l'amour est rarement invoqué.**

Dès que nous naissons, nous sommes endettés : nous devons donc payer notre dette. A nos parents, aux ancêtres, à la Société, à Dieu.

Jamais on ne nous dit que Dieu nous aurait créés par amour... et la société non plus. La Société investit sur nous : **par l'école, par exemple. Elle attend donc de nous un retour sur investissement, et que nous payions notre dette à son égard.**

Dans la Genèse, **dès le départ, il s'agit d'obéir. Pas d'aimer et d'être aimés.**

Et comme Eve a désobéi... c'est pourri dès le début !

BILAN COMPTABLE DIVIN



On ne sait pas exactement ce qu'a dit Jésus là-dessus. Mais il parlait de Son Père. Un père. **Pas d'un expert comptable, ni d'un DRH caractériel !**

L'Eglise a tôt fait de mettre de la comptabilité là dedans.

Jésus est mort, dit-on, pour nos péchés. Pour racheter nos péchés, et racheter la faute originelle.

Racheter ! Nous sommes donc bien sur une opération marchande.

Il y avait donc une dette colossale, la plus colossale de toutes : une **dette d'honneur. L'honneur est une notion très prisée dans les milieux machos et violents. La mafia, les dictatures, etc...** Désobéir aux ordres de Yahvé a été un affront sans nom. Il faut donc payer. Rien ne sera jamais pardonné. La dette se transmettra de génération en génération : tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, et tu enfanteras dans la douleur.

Jésus fait donc un rachat de dette. Que veut dire rédemption ? Exactement, rachat. Il vient annuler **la dette. Mais bien sûr c'est impensable si on veut garder du pouvoir sur les gens. Il faut qu'il y ait dette. L'Eglise a ainsi fait une sorte d'OPA viciée sur la dette d'âme humaine. Exactement comme des fonds de pension américains véreux spéculent sur la dette grecque et en rachètent des parts. Il ne faut surtout pas que la dette disparaisse !**

Donc : Jésus est mort pour nos péchés, dit le dogme, mais nous ne serons jamais à la hauteur de Son sacrifice. Il faut encore payer, et payer. Et de toutes façons tu iras en enfer, misérable crapaud, parce **que tout de même tu n'imagines pas, pécheur comme tu es, que tu aurais une chance d'aller au Paradis ?** Mais comme il en faut bien quelques uns, au Paradis, pour une bonne opération de « com », **l'église a créé les Saints. Et la plupart des premiers saints ont réglé la dette au juste prix. Nous sommes redevables à Dieu de la vie, alors nous lui offrons notre vie. C'est le martyr.** Pratiquement tous les premiers saints sont des martyrs. Le premier **d'entre eux, Saint Etienne** : lapidé. Puis Saint Pierre : crucifié la tête en bas. Puis tous les autres, martyrisés avec élégance par des romains accrochés à leur pouvoir : Saint Laurent, grillé ; Sainte Agathe, avec les seins coupés ; Sainte Blandine et Saint Pothin : donnés aux taureaux sauvages dans les arènes de Lyon ; Sainte

Catherine : supplice de la roue ; Saint Ignace (pas celui de Loyola ; le premier) : jeté aux lions ; Saint Paul : décapité.

Et la liste est très longue.

Si je n'ai pas cette vocation là, ce n'est pas la peine d'essayer.

Seule une vie rachète une vie.

Si Jésus a donné sa vie pour moi, il faut que je donne ma vie pour Lui. Au sens littéral du terme c'est mieux. Tout le reste n'est que bisbille. Un peu excessif, direz-vous ?

Il est curieux que dans cette façon de penser, « donner sa vie » vienne à signifier « mourir ».

Mais sommes nous si éloignés en fait dans nos façons instinctives de penser, de celles des « peuples primitifs », qui ont le mérite de mettre cela au premier plan, et de proposer une sorte de « gestion » de ce genre de choses ?

RENÉGOCIATION DE LA DETTE DIVINE

Alors on va négocier ensuite, exactement comme le Malawi ou la Grèce négocient avec le FMI le remboursement de leur dette. Au Moyen Age, ceux qui avaient les moyens achetaient ainsi **des jours d'indulgences**. C'est-à-dire, **des jours d'enfer en moins**.



L'Antéchrist vu par Lucas Cranach
l'Ancien : le pape vendant des
indulgences

Admirons ici le talent de l'Eglise, qui a réussi ce tout de force de faire entrer des sous dans ses caisses, en vendant des annulations de dettes, sur quelque chose **qui n'est pas prouvé**, c'est-à-dire sur des temps « éternels » d'enfer. Autrement dit, sur du virtuel. On n'achetait pas des jours de paradis, mais des suppressions de jours en enfer !

C'est contre cela, entre autres, que Luther s'était dressé... Ça suffit, ce petit business !

Il y avait aussi tous ces rois, princes et riches gens qui faisaient des **donations considérables à l'Eglise** « pour le salut de leur âme » : **fondations d'abbayes, d'églises, etc...** Pour dire « je ne veux pas payer le prix fort, c'est-à-dire l'enfer éternel. »

Nous retrouvons cela à peu près partout : les grands temples hindous, comme Puri, Tiruvannamalai, Tirupati, recueillent des sommes considérables issues des donations des fidèles ! Le Karma est vécu la plupart du temps comme une sorte de comptabilité des actions posées. Et les sages orientaux le disent, mais pas dans ces termes : pour échapper au Karma, il faut échapper aux **lois comptables issues de la peur et de l'absence de paix**.

Les anciens Égyptiens vivaient dans la peur de la fameuse « pesée des âmes », qu'Osiris, assisté de son fidèle Anubis, ferait au moment du trépas.

De l'amour ?

Non. De la peur, encore et toujours.

Le message originel de l'Évangile a été totalement inversé sur ces aspects là...

En terre d'Islam c'est à peu près la même chose.

Allah nous a créée, il faut donc nous y soumettre, nous soumettre à Sa Volonté : Islam veut dire « Soumission » ; **mot qui peut être interprété avec intelligence à partir du cœur, ou avec rage et rigidité, à partir de la peur**. C'est hélas cette dernière façon de faire qui fait le plus parler d'elle.

Toujours avec la même histoire : **Allah nous a donné la vie. Je ne peux payer ma dette qu'en donnant ma vie pour Lui**. Et voilà les malheureux qui se font sauter à la dynamite, sûrs de gagner le Paradis, et entraînant des innocents dans leur « sacrifice ». Si je ne suis pas prêt à cela, au moins, que je respecterai la charia la plus étroite.

Avec un peu d'amour ? Surtout pas...



Tout cela ne peut qu'entraîner une sorte de combat, pour échapper à la dette.

Il faut donc devenir puissant, et se placer au sommet de la hiérarchie, pour ne plus rien devoir à personne.

Devenir une sorte de « créancier universel ». Pourquoi est-ce que la course au pouvoir politique est-elle si **prisee**, et qu'il y a tellement de concurrents ? **Parce qu'au sommet, je ne dois plus rien à personne, et je fais ce que je veux comme je le veux.** Du moins le crois-je...

Soit par le pouvoir politique, soit par le pouvoir financier. Le fait que ce soit la finance qui domine **notre monde n'a rien d'étonnant en fait** : depuis que des états existent, le vocabulaire comptable est celui qui mène les choses. Notre période ne fait que récolter les fruits semés depuis au moins 5000 ans... **La technologie s'est faite redoutable, mais les motivations profondes n'ont guère bougé.** Pour ne pas dire pas du tout.

Il s'agit pour les puissants de faire sauter maintenant le peu d'humanité inscrite encore dans les rapports sociaux et donc humains. **C'est le propre d'un fonctionnement mafieux.**

Voici une petite bourgade tranquille. Soudain, une mafia arrive, et impose sa loi ; c'est-à-dire qu'elle commence à racketter les commerçants, soi disant pour assurer leur « protection ». **N'étaient ils pas protégés auparavant ?** Et celui qui ne paye pas son « impôt » subira violences et exactions. Légal ? Elu ? Choisi ? Non. La loi du plus fort.

La haute finance, les grandes multinationales se comportent comme une mafia. Il faut leur faire allégeance, car elles ont décidé que la société était en dette envers elles. Si on ne paye pas la redevance, elles nous châtieront. La redevance ? Pour un Pierre Gattaz, patron du Medef, elle **consiste par exemple à détricoter toute protection sociale. Parce qu'il est au sommet de la chaîne.**

Mais ces gens là vivent dans la peur. La peur soudaine qu'on leur dise « vous n'échappez pas à la dette ». **Parce qu'ils sont autant redevables de la vie que n'importe qui.**

Une des conséquences de ce durcissement : si tu ne peux pas payer, alors on te prendra ta maison, ta femme, tes enfants... et voilà une des grandes sources de l'esclavage, l'esclavage pour dettes, encore très répandu, en Inde, au Pakistan et en Asie du Sud Est. Et sans doute ailleurs...

La plupart des systèmes anciens avaient une sorte de système de régulation, certes imparfait. Par exemple, dans le monde juif, lors des années jubilaires, toutes les dettes étaient effacées. Et les traces, détruites.

Notre système actuel n'en a plus.

Parce que, n'est-ce pas, il faut toujours payer ses dettes, c'est du simple bon sens, non ?

Alors ça se durcit de plus en plus.

Parce que la bonne santé de la finance repose sur l'endettement. Sans endettement, pas de profit, car pas de crédit, qui est une promesse de remboursement. **C'est ainsi qu'est venue la crise de 2008, dite des « subprimes ».**

Quelqu'un qui n'emprunte pas à sa banque est un « mauvais » client !

Pour une raison bien simple : la monnaie, c'est de la dette. Ce sont les banques qui créent la monnaie, d'un trait de plume (ou d'un clic de souris aujourd'hui), par les demandes de crédit.

Leur rapacité fait que bien sûr elles veulent récupérer la monnaie qu'elles ont « créée », et dont elles ne disposaient que d'un pour cent (c'est le « taux » actuel autorisé en Europe), et qui auparavant n'existait pas. Qu'un pays soit victime de cela n'a plus d'importance aujourd'hui. **Il faut que la Grèce paye, quoi qu'il arrive.** Sinon, on prend ses villes, ses ports, ses salaires, ses prestations sociales. Bientôt on réduira les grecs en « esclavage pour dettes ».

Je rigole ? **C'est une idée qui leur plairait vraiment beaucoup, à ces messieurs ! Mais comme ce n'est pas très politiquement correct, ils ne le disent guère à voix haute...**

Ces gens là se croient donc « au dessus » de la dette, puisqu'ils la créent.

Ils jouent avec le feu... et ils le savent. Mais c'est plus fort qu'eux.



Coup de griffe ... de Chap's



La fortune de Trump est colossale...

Au lieu de Donald, c'est plutôt Pic\$ou qu'il devrait se prénommer !

Hollande présente un bilan écologique controversé...

Pour les uns c'est le vert à moitié plein, et pour les autres le vert à moitié vide !

Berlusconi : son opération cardiaque a été un succès...

Désormais, il va peut-être avoir un cœur fidèle !

Les parisiens sous la menace de la crue du siècle...

Pour échapper au déluge, il leur reste l'arche Delanoé !

En vue de 2017, Tri Yan inspirera-t-il Hollande ?

Et dans six mois je m'en irai, j'entends le loup, le renard et la belette,
J'entends Valou et la Julie chanter !

Sarko aimerait bien retrouver la cuisine élyséenne...

Surtout pour y planquer toutes ses casseroles !

Alexandre Balkany mis en examen pour blanchiment de fraude fiscale...

C'est bien de perpétuer la tradition familiale !

Beaucoup d'anglais regrettent déjà leur vote en faveur du BREXIT.

Mais faire machine arrière, c'est une autre paire de Manche !

Selon Gattaz, la loi El Komry ne générera aucun emploi...

Il sait de quoi il parle, lui qui nous en avait promis un million !

Sans l'aide du dopage, le Tour 2016 a manqué de folie

Tour à l'eau claire, tour père !

J.O. 2016 : BOLT a encore fait son show

Adieu Bébel, maintenant c'est lui *L'homme de Rio* !



Tournée en roulottes cet été au départ de St Michel

La préparation :

Il a fallu prévoir l'itinéraire en fonction de deux critères, la faisabilité pour les chevaux de tirer les roulottes donc des routes pas trop escarpées et tenir compte des calendriers imposés par les communes qui nous recevaient. Tout en évitant les routes à grande circulation et en respectant les limites de 25 kms par jour maximum à la fois pour les marcheurs et pour les bêtes.

Il a fallu également préparer les roulottes qui avaient un grand besoin de peinture fraîche, de révisions en tous genres.

Il a fallu aussi reprendre les chevaux qui étaient restés des mois sans travailler et ne nous connaissaient pas.

Il a fallu prévoir les repas pour l'équipe, pour le public et les lieux de ravitaillement sachant que nous ne voulions pas être envahis de véhicules suiveurs.

Il a fallu répéter le spectacle afin de l'adapter aux circonstances particulières et lui donner sa spécificité itinérante et roulotteuse (décors, lumières...)

Il a fallu réaliser et diffuser la communication.

Il a fallu, enfin, réunir l'équipe et convenir ensemble d'une charte pour le bon fonctionnement de ce qui s'avérait être une aventure commune peu banale.

La réalisation :

Le départ a été laborieux par manque de temps en préparation, les chevaux, les meneurs et le matériel n'étaient pas au point et nous avons eu quelques sueurs froides et mauvaises surprises mais après une semaine d'ajustements les choses se sont déroulées très correctement dans la mesure où chaque ennui finissait par trouver sa solution et surtout l'équipe a su garder sa cohésion et rester toujours soudée.

Nous avons été jusqu'à trente personnes, adultes et enfants, sur la route à suivre les roulottes et tout s'est très bien passé, ni accident ni maladie, chacun mettant un point d'honneur à ce que l'ambiance soit au beau fixe malgré les inconvénients comme dormir à la dure ou marcher vite sous un soleil de plomb ou se faire marcher sur les pieds par une bête de 900 kgs !

Nous avons donné neuf représentations en un peu plus de trois semaines ce qui demande une belle énergie, les lieux ont été investis gaiement et joliment créant par là une magie propre à notre passage. Malheureusement, nous n'avons pas toujours eu l'audience que nous méritions car notre communication était très insuffisante et le relais par les communes hôtes souvent trop faible.

Les différents spectacles à savoir « Don Quichotte, fantaisie héroïque », « Petite Poucette », « Toilettes Vibes », « Une Fin de Loup », « les lundiens » « la chorale « Al Dente » « Black Rosso » et « l'atelier théâtre de Vernoux » ont été très bien reçus, le public étant surpris par la qualité professionnelle des spectacles.

En guise de conclusion :

Nous avons tous eu le sentiment de partager des moments précieux et rares et avons tous envie de renouveler l'expérience.

Toutefois, il faudra se donner beaucoup plus de temps en amont pour la préparation et s'appuyer beaucoup plus sur notre réseau ainsi que sur les associations locales pour que la chose se sache, pour nous distinguer également du spectacle amateur et communiquer mieux sur le sens de notre démarche (écolo, locale et rurale) de qualité.

Rendez- vous est pris pour continuer de réfléchir à la meilleure façon de faire et au calendrier approprié.

Alain Liger.

LETTRE OUVERTE AU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Le 25/05/16

Mr PIZETTE Jean-Claude,
à
Mr Christian PROST, correspondant local,
Mrs les directeurs de publication, rédacteurs en chef,
Mrs les responsables du groupe « Dauphiné Libéré »

Je ne suis pas un « aficionado » du Dauphiné Libéré, mais je le lis... Je pense même que la presse quotidienne régionale est génératrice de lien social indispensable en ces périodes difficiles et encore plus sur nos territoires ruraux...

Je suis par ailleurs adjoint au maire de St Maurice en Chalencon, délégué pour ma commune à la CAPCA, Président du FJEP St Michel-St Maurice ci-devant organisateur du Festival de la Chabriole, référant pour nos deux communes de la problématique « randonnée pédestre » et plus largement acteur actif en terme de développement rural et sensible à tout ce qui a trait à la promotion de nos territoires...

Passionné de randonnée et pratiquant actif, je suis tombé ces derniers jours sur un magazine édité par votre groupe, numéro hors série intitulé « L'Ardèche au fil de l'eau », 146 itinéraires en Drôme, Ardèche et Provence... Le feuilletant, quelle ne fut pas ma stupéfaction de constater que dans cette Ardèche au fil de l'eau se trouvaient le Val d'Ay et la Vallée de la Cance, La Vallée du Doux et celle de la Loire, la Beaume, le Chassezac et l'Ardèche mais que la Vallée de l'Eyrieux était singulièrement ignorée, passée en « pertes et profits » de la promotion de nos territoires, comme l'a été pendant des lustres plus largement l'Ardèche du nord, comme si ce département se résumait à Vallon Pont d'Arc, les gorges de l'Ardèche et maintenant sa caverne !

Trop c'est trop, et c'est un affront envers les acteurs du territoire, élus ou non et qui jour après jour luttent pour que ce pays, cette vallée, existent... Oui notre vallée a des atouts qui n'ont rien à envier à ceux des autres vallées, même si nous n'aurons jamais notre grotte Chauvet, ni n'avons jamais eu d'usines de papier !!

Il faut avoir une sacrée méconnaissance de ce département pour avoir ignoré notre vallée, y mettre une incommensurable dose de mauvaise foi pour l'avoir oubliée ! En un mot comme en cent c'est une faute de goût, un déni de reconnaissance d'un territoire central du département...

Au cas où cela vous aurait échappé, je suis en colère... J'espère que de nombreux autres le sont...

A bons entendeurs, salut !

Jean-Claude PIZETTE.

Réponse du Dauphiné Libéré

le dauphiné

Patrick FELTER
Rédacteur en Chef chargé du développement

PF

Veurey, le 10 juin 2016

Monsieur Jean-Claude PIZETTE
Adjoint au Maire
Délégué du Parc
Mairie
07190 SAINT MAURICE EN CHALENCON

Monsieur,

Nous tenons à vous remercier de tout l'intérêt que vous portez à nos publications, notamment au magazine « Balades été 2016 ».

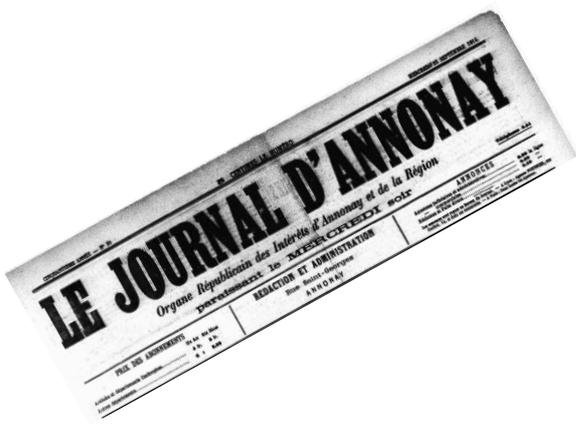
Effectivement, nous n'avons pas cité la vallée de l'Eyrieux dans cette édition 2016. Cependant, nous l'avons fait en 2013 avec un dossier de six pages intitulé « Et au milieu coule l'Eyrieux » et en 2014, cinq pages étaient consacrées à « l'Ardèche au cœur ».

Nous avons le souci permanent de servir tous ces territoires que nous couvrons à travers nos éditions quotidiennes du Dauphiné Libéré. Mais il nous faut chaque année choisir et parfois, choisir c'est renoncer, au regard des sujets passés et à venir.

Néanmoins, votre courrier a retenu toute notre attention et sachez que nous accordons une grande importance aux réactions de nos lecteurs.

Nous espérons vous compter encore longtemps parmi nos fidèles lecteurs car nous travaillons chaque jour pour être encore plus proches de vous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.



Réquisitions de chèvres

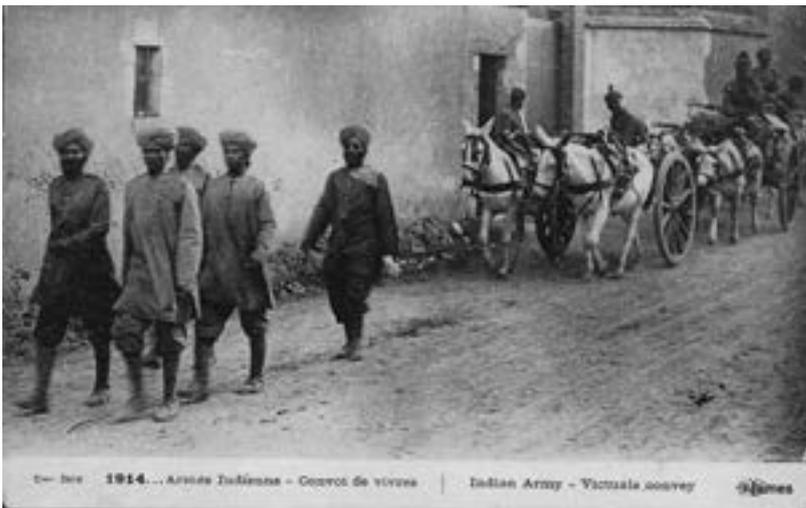
À propos des menus de substitution dans les écoles pour les élèves musulmans, on peut se rappeler la « réquisition de chèvres » pendant la Grande Guerre. Extrait de la presse (sans référence) inséré sur un des panneaux d'exposition de la Guerre 14-18 à St Michel-de-Chabrillanoux.

Ainsi que nous l'avons dit, les Commissions d'approvisionnement de l'Ardèche, assistées d'un officier supérieur anglais, ont reçu mission d'acheter un grand nombre de chèvres pour l'alimentation des troupes hindoues venues ou attendues en France.

Les habitants de l'Hindoustan qui professent le brahmanisme, c'est-à-dire le plus grand nombre, ne mangent pas la chair des bêtes bovines, considérées par eux comme sacrées. Ils connaissent peu le mouton et le porc : la chèvre est leur principale viande de boucherie.

Plusieurs de nos concitoyens ont assisté samedi à une nouvelle séance de réquisition de chevaux. Elle a eu lieu, comme la première, sur la Place du Champ de Mars. Un assez grand nombre de chevaux ont été déclarés « Bons pour le service. »

Cette semaine ce sont des chèvres que l'on va réquisitionner à l'usage des troupes hindoues qui vont monter pour renforcer nos armées. Ce sont des éléments de tout premier ordre formés d'infanterie et cavalerie, et on en attend de « l'excellent travail », selon l'expression de nos amis les Anglais.



Heureusement les troupeaux de ces animaux ne manquent pas dans l'Ardèche, et nous ne laisserons pas nos braves auxiliaires orientaux manquer de leur aliment préféré.

Qui sait même si leur exemple ne mettra pas la chèvre en honneur parmi nous comme bête de boucherie.

Journal d'Annonay du 23 septembre 1914

Pierre Duhaméau.



Illustrations insérées par la rédaction.



- Un temps de chien à ne pas mettre un chat dehors-

Lundi 21 novembre 2016, jour élu par un large ensemble d'éléments climatiques qui se déchaînent à qui mieux mieux et à...ne pas mettre un chat dehors: coups de vent atteignant près de 100km/heure et hectolitres d'eau du ciel et du sol se conjuguent dans cet épisode cévenol (donc un p'tit peu ardéchois aussi), version 2016.

Sa journée de labeur aboutie, la frileuse automobiliste aborde avec un optimisme tout relatif le chemin du retour vers son domicile : plus que 200 virages exactement dans la bourrasque et la pluie torrentielle avant d'atteindre le chaud réconfort du chez-soi.

17h50 : à mi-chemin, au kilomètre 15 et au 39^{ème} virage, alors que des trombes d'eau s'abattent impitoyablement sur des essuie-glaces prêts à déclarer forfait, un chat est mis dehors! La frileuse conductrice ne distingue à cet instant qu'une petite masse blanche qui surgit d'une maison par la droite. D'abord, un « pong ! » mêlé d'un « miaouh ! » si caractéristiques de l'impact avant un « Merde alors ! J'ai touché quelque chose ! Pourvu que ça ne soit pas humain... » non moins caractéristique du désarroi de la conductrice, voire aussi de l'animal en question.

Le temps de s'interroger furtivement sur la nécessité de s'arrêter pour constater les dégâts, soit moins de 2 secondes, un nouveau signal sonore semblable à un « Pchiii... » évoluant vers un « poc, poc, poc... » prévient l'ennuyée conductrice de l'urgence d'un arrêt imposé par la crevaison d'un pneu.

-Incroyable ! se dit-elle, crever en percutant un chat ? Fallait-il qu'il ait les dents longues, celui-là...

A la première possibilité de stationnement, la malheureuse conductrice tente de changer la roue criminelle dans la tempête et la nuit tombée, encouragée par l'autoradio qui vient d'annoncer jusqu'à 500 mm d'eau sur les hauteurs des Cévennes ardéchoises... Elle retient ses larmes mais dégouline quand même en maudissant les fabricants de voitures qui prévoient une roue de secours SOUS le véhicule et une vis de déblocage SOUS le tapis du coffre plein de bazar ; en maudissant aussi les garagistes-hommes qui s'appliquent à faire en sorte que les conductrices trempées jusqu'aux os et femmes de surcroît ne puissent rien dévisser du tout ; en maudissant enfin les 7 ou 8 autres automobilistes passant par là et ne s'arrêtant pas, trop occupés sans doute à méditer sur l'opportunité d'une pause – pipi- en ce lieu et par ce temps...

A genoux dans la mare, l'humble conductrice se rallie aux essuie-glaces et déclare forfait à son tour... Téléphone presque déchargé, appel à l'aide quand même, dépannage rapide et très efficace.

Le lendemain, le réparateur trouvera dans le pneu une plaque métallique sans arête saillante équipée d'un aimant, genre :



... peut-être une pièce du collier ou du dentier.

Mireille.

Moulin de Daccord,



histoire d'un moulin pas comme les autres

Quelques éléments sur l'histoire du Moulin dit de Daccord et de ses propriétaires successifs :

En 1812 sur le cadastre napoléonien, commune de St Michel de Chabrilanoux, les parcelles 25, 26, 26bis et 27 (entre le Doulet et la Vignasse) sont marquées *Cournier*. La 26 et la 26 bis sont bâties. La 26bis, au bord du Doulet (et quelques mètres avant la confluence de la Vignasse) est désignée comme *un Moulin*. La 26 qui est en retrait des deux cours d'eau est désignée comme *une maison*. Le propriétaire est Jacques Viallet qui épouse Jeanne Marie Terros. De leur union, naissent :

- Jacques Antoine en 1800 qui épouse Marie Laried (?) en 1826
- Jeanne Marie en 1801 qui épouse Jacques Brunel en 1827
- Marie en 1803 qui mourra célibataire en 1877
- Jean Paul en 1805 qui décèdera en 1859
- Jacques Frédéric en 1809 qui exerce la profession de cordonnier.

Jacques Viallet décède en 1841 et c'est, semble-t-il, Jeanne Marie et Jacques Brunel qui gèrent le Moulin. Ils ont au moins deux enfants : Marie Madeleine qui naît en 1832 et décède à 19 ans en 1851 et Jacques Brunel qui naît en 1839 et décède à 15 ans en 1855. Jacques (père) décède en 1848 et c'est son épouse Jeanne-Marie qui devient propriétaire du Moulin (et des terres avoisinantes).

En 1850 le Moulin apparaît ainsi dans les registres comme la propriété de Veuve Jeanne Marie Viallet épouse Brunel. Curieusement, cette même année 1850, le Moulin disparaît des registres : a-t-il été emporté par une crue du Doulet ? Ou cette sortie des registres ne correspond-elle qu'à la date du décès du meunier et donc de la suspension de son activité ?

En 1868 un nouveau Moulin est bâti (et enregistré en tant que tel), toujours sur le Doulet mais quelques mètres en aval de l'ancien, parcelle 27. Son propriétaire est alors Jacques Frédéric Brunel, né en 1850. Je n'arrive pas à retrouver les liens familiaux qui unissent ce Jacques Frédéric à Jacques, mort deux ans avant sa naissance. Un neveu ? Quoiqu'il en soit, le Moulin est exploité jusqu'en 1872.

En 1873 le propriétaire désigné est toujours ce Jacques-Frédéric Brunel, mais le moulin sort des registres fiscaux. Peut-être a-t-il été également emporté ou endommagé par une crue du Doulet ?

En 1883 un troisième Moulin apparaît dans les registres, mais sur la parcelle 26, c'est à dire au lieu et place de la maison, c'est à dire sensiblement **à l'emplacement actuel du Moulin**. Le propriétaire est toujours Jacques Frédéric Brunel qui a épousé Victoria Valette dont il a eu un fils en 1872 : Louis Brunel.

A en croire Jacquié Comboroure dans le bel ouvrage qu'il consacre en 1972 à St Michel de Chabrillanoux, « *ce fut M. Frédéric Brunel qui remonta le moulin de La Voulte à Dacord vers 1884. Le chemin y conduisant n'existait pas alors et il fallut donc amener les roues à travers champs et vignes ! Un vrai « travail de romain » que peu d'entre nous recommenceraient. Très ingénieux cet homme, forgeron à ses heures, avait construit le moulin et la presse que l'on peut toujours admirer. C'est encore lui qui avait construit le pont sur le Doulet. Autrefois le Doulet ne se passait qu'à gué. A la suite d'une inondation le père et son fils Louis eurent l'idée de construire cette passerelle. Gaby Dumon (qui devint plus tard propriétaire des lieux) m'expliqua que le moulin ... prit le train de La Voulte à St Sauveur puis fut, en effet charrié sur des charrettes tirées par des bœufs de la gare de St Sauveur au Cournier. Dans ces années là, « le moulin fabriquait de l'huile de noix et de colza, des gruaux et de la farine. On lui apportait beaucoup de travail et les gens venaient de loin, même des Ollières » nous indique encore J. Comboroure. Jacques Frédéric Brunel décède probablement en 1920 et Victoria en 1925.*

En 1926, c'est Louis Brunel qui apparaît comme propriétaire. Il a déjà 54 ans et exploite probablement le Moulin depuis de nombreuses années avec son père. Le moulin s'appelle toujours le Moulin du Cournier.

En 1932, la fameuse crue centenaire emporte la passerelle et Louis la remplace par un pont en fer qui est toujours là (même si en 2015 un évènement cévenol particulièrement brutal voit les eaux du Doulet monter de plus de 4 mètres et emporter les rambardes du pont !). « *En 1932, l'eau est montée jusqu'au Moulin : les caves étaient inondées et la famille Brunel dut se réfugier à l'étage* » m'explique encore Gaby Dumon. A la fin des années 30 l'activité du moulin semble très forte. Ce serait... « *par manque de personnel qu'il cessa son activité avant la dernière guerre* » dit encore J. Comboroure. Pas seulement : en 1939 Louis a plus de 67 ans, les roues du moulin et leur mécanisme nécessitent un entretien permanent, et le pétrole offre déjà une énergie facile... Cela doit également contribuer à expliquer la cessation d'activités du moulin... qui reprendra cependant un peu de service durant les années particulières de la guerre : « *On y menait des graines de chou, pour faire de l'huile de colza* » (GD). Cela permettait surtout d'échapper aux réquisitions de l'occupant allemand...

En 1948, Louis Brunel décède (le 29 décembre). Son épouse Léa, née Chambonnet, devient la propriétaire du moulin et des parcelles qui l'entourent. Avec sa fille Louise (née en 1904 et « *que son père a toujours tenue à l'écart des mâles* » nous indiquera-t-on régulièrement au village), elles élèvent quelques chèvres, s'occupent du jardin et vivent ainsi sans doute bien chichement.

En 1968, Léa décède ; Louise reste seule dans cette grosse bâtisse qui prend l'air de tous côtés : elle y survivra, pendant une douzaine d'années, seule mais pas solitaire : elle descend toutes les semaines à St Sauveur vendre ses fromages, entretient de bonnes relations avec ses voisins, reçoit parfois la visite de petits neveux. « *Il fallait la voir cavalier... comme ses chèvres, à un âge déjà bien avancé, dans les chemins escarpés qui entouraient le Moulin* » se rappelle bien Pierre Richard qui se faisait, avec son épouse Renée, un honneur de l'inviter au réveillon de Noël dans leur maison au Cournier.

Le moulin était alimenté par une béalière (une sorte de canal, dont on peut encore voir quelques traces sur la rive droite du Doulet) qui prenait l'eau du ruisseau (très actif de l'automne au printemps) et la menait dans une grosse marre qui servait de tampon. Ce n'est que dans les années 70 que cette mare fut comblée par Gaby Dumon pour laisser place à un chemin et à une placette (l'actuel espace de parking).

En 1968, tous les terrains rive droite du Doulet apparaissent sous le nom de Dacord, appellation qui sera reprise pour le Moulin, et à tort sans doute orthographiée Daccord (avec 2 c). Ce n'est plus le *Moulin du Cournier* mais le *Moulin de Daccord* et même aujourd'hui le *Moulin Daccord*...

Dans les années 80, Louise ne peut plus vivre seule et elle s'installe chez un cousin par alliance, voisin de Dacord, Gabriel Dumon. Elle y passera de nombreuses années découvrant la douche, les toilettes, le chauffage : bref un confort simple qu'elle n'avait pourtant jamais connu jusqu'alors. C'est à dire jusque dans les années 1980 ! Et une vie de famille. Sans héritiers directs, fâchée avec ses neveux ou cousins « *qui s'amusaient avec les habits de son père qu'elle idolâtrait, ce qu'elle ne leur pardonnera jamais* » (GD) Louise Brunel donnera aux Dumon (qui l'ont recueillie) moulin et terrains.

Plus tard, un couple de Hollandais achète le Moulin et y entreprend de gros travaux de rénovation : « *le jour de la vente, j'ai prié qu'il ne neige pas... de peur que la charpente ne s'écroule tant la bâtisse était vétuste* » se rappelle Gaby en souriant. Les hollandais consolident le pont, redressent murs et toitures et se lancent dans des travaux à long terme sur le bâti ; ils ne toucheront pas à la végétation, ronces, buis et bambous qui ont envahi tous les espaces extérieurs et cachent presque les murs de la bâtisse. A l'heure de prendre sa retraite, en plein cours de travaux, le mari décède d'un cancer très rapide, plantant là sacs de ciment, tuiles, panneaux de fibre de verre, câbles électriques etc. qui jonchent les nombreuses caves du moulin. Sa veuve rentre en Hollande et vend le Moulin à une famille de Lyonnais qui y passeront, 6 ans durant, de belles fêtes de famille les week-ends et l'été. C'est à eux que l'on doit la jonction entre le bâtiment du moulin et celui de la chèvrière : cette heureuse percée du mur qui permet de relier actuellement la salle billard au salon.

En septembre 2012, nous prenons les clefs du Moulin. Les propriétaires officiels en sont dorénavant Alexis et Loubliana Petroff. Mais ce sont surtout leurs parents, retraités actifs, Isabelle et Boris, qui passent le plus de temps au Moulin. La première action significative fut ... de vider les nombreuses caves que des générations d'occupants avaient garni de choses les plus hétéroclites. La seconde... d'installer un assainissement digne de ce nom. La troisième de renforcer le chemin d'accès et la quatrième, la plus éprouvante mais la plus gratifiante : de déraciner ronces et bambous et redonner belle allure aux terrains qui entourent le Moulin. Quant à la cinquième action... ce fut d'ouvrir ce Moulin, lieu historique de St Michel, à tous : plus de barrières ni de panneaux « propriété privée » mais au contraire quatre chemins d'accès piéton rouverts et entretenus... La vocation nouvelle de ce Moulin est d'être une Maison de Famille, comme chacun en rêvait depuis longtemps : les Petroff, c'est 5 familles réparties entre Paris, Lyon et Marseille et (déjà) 8 petits enfants. C'est aussi un lieu de fête qui veut s'inscrire dans la tradition de St Michel, terre d'accueil et terre d'audace...



Quelques mots sur la complexité de ce Moulin.

Comme nous l'avons dit, il était alimenté par une prise d'eau sur le Doulet qui remplissait en amont du Moulin une grande marre. Une grande roue à aube en fer de 4 mètres de diamètre (toujours visible sur la façade ouest du Moulin) entraînait différents rouages dont une meule impressionnante (plus d'un mètre de diamètre) et bien d'autres mécanismes.



Il y eut même, sur la façade sud du Moulin, un arbre à came qui entraînait une scie verticale. Et trône toujours dans la première cave la fameuse presse évoquée par J. Comboroure dont les mouvements ne devaient pas dépendre du Moulin proprement dit.

Une originalité de ce Moulin est que l'eau qui a activé la première roue est récupérée par une conduite forcée qui alimente ... quelques mètres plus bas une seconde roue à aube (de 2 bons mètres de diamètre) qui entraîne d'autres mécanismes encore visibles dans une fabuleuse salle des machines. L'eau de cette seconde roue ressort enfin sur la Vignasse qui se jette quelques mètres plus bas sur le Doulet qui retrouve ainsi ses eaux empruntés quelques centaines de mètres plus

Nous invitons toute personne qui aurait des documents, des informations, et pourquoi pas des photos sur le Moulin et son histoire, des anecdotes, à nous passer un petit mot (boîte aux lettres au Courrier ou par mail : boris.petroff@free.fr) ou mieux encore, à venir nous voir.

Boris Petroff

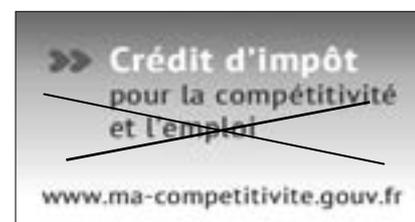
Tristesse...

« Le Chat » ne reviendra pas demain matin... »

Marco, mon ami Marco est parti en ce début novembre et c'est avec une infinie tristesse que nous l'avons appris. Des repas de famille du début des années 80 aux chants des Mai, du Conseiller Général qu'il fut à la Communauté d'Agglomération où il siégeait, de ses spectacles avec le « Quintette de l'Art » aux festivals de la Chabriole, j'ai eu le privilège et beaucoup de bonheur à partager avec lui quelques moments de convivialité. Marco était attaché à St Michel... Avec ceux qui l'ont connu, apprécié, je dis : « Adieu Marco, salut l'Artiste ... »



A Marc BOLOMEY,
Signé comme tu te plaisais à m'appeler
PIZETTE.



Où plutôt

En 2013, le gouvernement Ayrault met en place le CICE (crédit d'impôt sur la masse salariale), largement inspiré par E. MACRON, en remplacement des allègements de cotisations de Juppé. Véritable usine à gaz, il devait permettre aux entreprises de conforter leur compétitivité et créer (ou sauvegarder) des emplois.



En réalité, le CICE est un chèque en blanc, sans contrepartie, sans contrôle (on supprime des emplois au Trésor Public !) offert aux entreprises.



Un Comité de suivi est mis en place, animé par « France Stratégie », organisme de réflexion lié à Matignon.

Le rapport 2015 est édifiant : « *impact sur l'emploi décevant* », « *effet inexistant sur l'investissement, la R&D et les exportations* », « *les entreprises ont consacré une partie importante du CICE à la reconstitution de leurs marges* » (Le Monde du 29/09/2016) – « *CICE : on cherche encore où est passé le pognon...* » (Le Nouvel Obs) et « *La vraie France des assistés* » (FAKIR n°78). **C'est ce qu'on appelle une presse unanime...**

Les deux équipes qui ont travaillé sur l'impact du CICE arrivent à un résultat légèrement différent : 1- **Aucun effet positif sur l'emploi et l'autre** – entre 45 000 et 100 000 emplois. **C'est environ, 20 Milliards d'€ par an pour moins de 100 000 emplois !** Faites le calcul : 200 000€ par emploi ... ou 10 ans de SMIG ! Et comme à chaque fois, ce sont les grosses entreprises qui gagnent le plus :



- La Poste : En 2015 : **341 millions d'€ de CICE, 6284 emplois supprimés et 629 millions d'€ de bénéfices.**
- Banque Populaire Caisse d'Épargne : en 2014, 107 millions d'€ de CICE, 175 Millions d'€ de dividendes versés aux actionnaires, **le double en 2015 et depuis 7% d'emplois supprimés !**
 - SNCF, Peugeot, Carrefour, Casino, Auchan, Renault...la liste est longue et donne envie de vomir.

En résumé, cet argent pourrait servir à augmenter certains budgets et être converti en emplois publics... **pour de vrais services publics de qualité.**

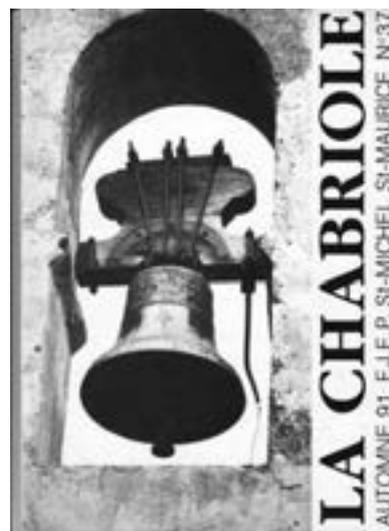
Rêvons qu'un autre monde est possible ...



Claire.

Automne 1991 LA CHABRIOLE il y a 25 ans Extraits choisis par Philippe Chareyron

La dernière chabriole était plus légère qu'à l'habitude, mais Claire annonçait des améliorations à venir et qui sont venues. Elle ne s'était pas trompée, j'ai eu du mal à faire mon choix tant il y avait d'articles intéressants. Ainsi, je n'ai pas retenu les articles sur le CFD de Michel Riou, d'autant que sans s'en rendre compte, Christian a repris ce travail d'investigation 25 ans après dans cette chabriole. J'ai donc retenu le récit par Françoise et Huguette du 1^{er} rassemblement des St Michel de France ainsi que le chantier de jeunes en amont du camping/piscine.



EDITO.....

Si tous les St Michel ...

A l'occasion de la St Michel, le 29 Septembre, une commune du Cher, à quelques kilomètres de Bourges, St Michel de Volangis, avait décidé d'inviter à une fête tous les St Michel de France (65, si on consulte le code postal).

Afin de participer, même modestement, nous avons mandaté 2 personnes qui ont représenté notre coin d'Ardèche. Les bras chargés de fromage, Chabriole, etc ... elles sont parties en autocar avec la délégation de St Michel sur Savasse (Drôme).

Comment s'est déroulée cette fête des St Michel ? Y'en aura-t-il une autre l'an prochain ? Huguette et Françoise nous racontent leur week-end dans les pages qui suivent.

*A bientôt.
Bonne lecture et (Bonne année).*

SAINT - MICHEL

de FRANCE

16 communes ont répondu à l'appel de ST MICHEL DE VOLANGIS pour la fête des 28 et 29 Septembre.

Qui sont ces St Michel ?

La Chabriole va vous les faire découvrir dans ce numéro et dans celui du printemps.



Nota : la 2^{ème} carte était dans la chabriole suivante, je l'ai rajoutée pour retrouver tous les St-Michel de 1992. Je n'ai pas repris la présentation de chacun de ces St Michel qui se retrouvait dans les 2 chabrioles.

... Et St Michel était au rendez-vous ...

Au cours de l'hiver dernier, un courrier parvint à la Mairie de St Michel en provenance d'un petit village du Berry dont le nom est pour moitié homonyme à celui de notre chef-lieu : **St Michel de Volangis**. Les auteurs de ce courrier nous informant qu'un grand rendez-vous des St Michel de France allait être organisé en leur localité et d'autre part, qu'ils souhaitaient sonder l'intérêt des villages concernés face à cette proposition. Après quelques enthousiasmes trop vite éteints et quelques hésitations, ce courrier finit par être provisoirement oublié, faute de volontaires pour se rendre au rendez-vous.

C'est au cours du mois d'août que des organisateurs de ces festivités se présentèrent à St Michel, firent connaître et insistèrent pour que des représentants de notre village soient présents à ce rendez-vous fixé aux 28 et 29 septembre 91.

C'est alors que nous nous décidâmes, toutes deux, à assumer cette tâche compte tenu du fait que des commodités nous étaient offertes pour pouvoir nous rendre à St Michel de Volangis en effet, "l'équipe" de St Michel sur Savasse (à côté de Romans) mettait à notre disposition quelques places dans son car et nous proposait donc de faire le voyage ensemble.

Nous voilà donc parties, en ce samedi 28 Septembre, à l'aube, en direction du "Nord", pour un voyage qui devait durer 6 heures. Le trajet ne nous parut pas pénible par sa longueur car une très bonne ambiance régna dans le car. Nous arrivâmes ainsi en fin de matinée à St Michel de Volangis et eûmes droit à un accueil des plus chaleureux.

Peu après, chaque village put se présenter lui-même par le biais d'un représentant qui fit un descriptif géographique et historique de sa localité, et se vit ensuite attribuer par les organisateurs de cette rencontre un panier garni de spécialités du coin, en guise de cadeau d'accueil.

L'après-midi fut alors l'objet de l'exposition de différents stands représentatifs de chaque St Michel présent. Nous avons alors apporté pour la circonstance quelques produits locaux : picodons, saucissons, photos, miel, Chabrioles, etc... qui furent fort appréciés. De plus, une TV et un magnétoscope furent mis exclusivement à notre disposition afin que nous puissions projeter le film réalisé par Marc Esclé sur la fête à St Michel (le nôtre) de juillet 89.

En fin d'après-midi, nous eûmes droit à un apéritif gratuit puis à un copieux repas préparé pour 600 personnes environ. À ce propos, nous avons été à la fois stupéfaites et émerveillées par la qualité et la rigueur de l'organisation. Tous les habitants de St Michel de Volangis semblent avoir été mis à contribution pour que les repas et plus largement ces 2 journées se déroulent le mieux possible, dans un climat des plus chaleureux.

Après le dîner, nous avons été conviées à une soirée dansante animée par un petit orchestre local. Cette soirée a aussi en pour objet l'élection d'une Miss St Michel. Le village représenté par l'heureuse élue s'est alors engagé, conformément au règlement, à accueillir le prochain rendez-vous des St Michel de France et à en assumer l'organisation. Ainsi, c'est à St Michel de Plélan (Bretagne) qu'aura lieu la rencontre du 28 septembre 92 à laquelle nous comptons bien être présentes et accompagnées d'autre St Michélois de Chabrilanoux.

Le dimanche matin s'est déroulée une messe de la St Michel en plein air et avec la participation d'une fanfare. La journée s'est poursuivie par un ultime repas pris en commun. Ce moment a été pour nous, l'un des plus émouvants du week-end à cause des liens affectifs qui se sont noués entre les participants. 600 St Michélois environ, venant des 4 coins du pays qui se sont pris par la main pour chanter d'une même voix, avec un enthousiasme égal Vous imaginez ? Une larme nous est alors montée à l'oeil.....

Passons..... Au cours de l'après midi, nous participâmes au défilé, dans le village, de tous les représentants des St Michel qui accompagnaient le somptueux char sur lequel trônait la "Miss" élue de la veille. Ensuite, nous avons réouvert les stands. Les produits les plus variés et les plus alléchants ont été présentés de la Pogne de Romans jusqu'au Calvados, en passant par les Rillettes du Mans et bien sûr notre Picodon !

Enfin, le départ était fixé à 18 heures, il fallut se résigner à reprendre la route et à quitter les lieux avec le sentiment quelque peu amer que suscitent les événements qui se sont déroulés trop vite, ceux que l'on voudrait prolonger ou voir se renouveler plus souvent.

L'ambiance, dans le car, fut tout autant sympathique au retour qu'à l'aller. Le car étant très bien équipé, nous pûmes, au cours du voyage, projeter le film de la fête 89 aux "collègues" de St Michel sur Savasse qui n'avaient pas pu le voir. Nous arrivâmes à Tain l'Hermitage vers minuit, fatiguées, certes, mais convaincues d'avoir vécu une expérience quasi exceptionnelle.

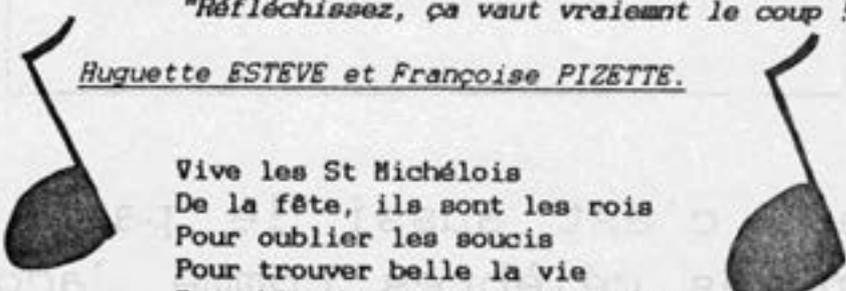
Pour finir, et en attendant (pourquoi pas ?) que St Michel de Chabrillanoux puisse devenir le lieu de rencontre des St Michel de France, nous voulons souligner notre admiration et affirmer notre reconnaissance à l'égard de ceux qui ont eu l'idée, d'abord, puis qui ont mis en place cette rencontre, la première du genre. Un coup de chapeau, en particulier à Anne-Marie SIROUX (Maire) et Micheline TURPIN (Présidente du foyer Rural). En effet, même si pour la circonstance, tous les habitants du village ont donné de leur temps et de leur énergie, il faut préciser que toute l'organisation préalable n'a reposé que sur le bénévolat de ces deux personnes.

Enfin, nous avons exprimé notre souhait de renouveler cette expérience et que certains d'entre vous manifestent aussi leur intérêt, mais nous sommes également conscientes d'un problème : le rendez-vous des St Michel de France est fixé, et c'est logique, le 28 septembre, mais c'est également dommage car, s'il avait eu lieu en période estivale, il n'y aurait pas eu que 16 villages présents sur les 65 convoqués, et nous n'aurions pas été que deux pour représenter St Michel de Chabrillanoux et enfin, (c'est un clin d'oeil), Christian Chapus, (seul Maire absent à St Michel de Volangis) aurait pu être de la partie.

En tous les cas, nous le réitérons :

"Réfléchissez, ça vaut vraiment le coup !"

Huguette ESTEVE et Françoise PIZETTE.



Vive les St Michélois
De la fête, ils sont les rois
Pour oublier les soucis
Pour trouver belle la vie
Pour bien boire et bien manger
Pour bien rire et s'amuser
Il n'existe qu'un label :
Le poutou de St Michel.

Complainte des St Michélois.

CHANTIER de JEUNES

Et non pas "chantier de jeunesse
(qui rappelle à nos parents une bien
triste période).

Les jeunes accueillis par St Michel en
août dernier pour nettoyer le terrain
communal ont laissé quelques mots pour
les lecteurs de la chabriole .

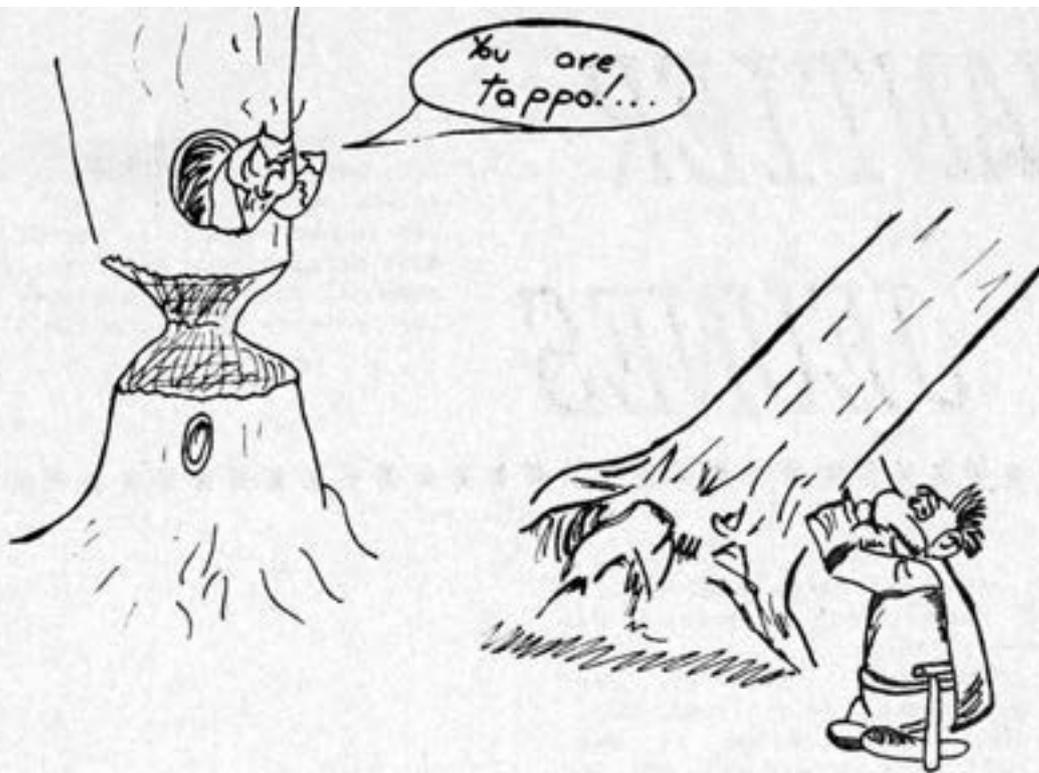
C'était un chaud après midi de la
mi-août, 15 jeunes sont arrivés à St
Michel de chabrilanoux.

Leur objectif nettoyer les
alentours du camping pour l'agrandir.
Dans le futur, une piscine et des
sanitaires vont être construits sur le
site.



Après ces 2 semaines, ils ont fait
plus ou moins le travail qu'ils avaient
en charge, et maintenant il est temps de
partir. Il est temps de dire au revoir à
tous nos amis que nous nous sommes faits
pendant ces 15 jours, avec qui nous avons
travaillé, cuisiné, chanté, avec qui nous
nous sommes amusés.

Il est temps de dire au revoir à ce
petit village où vivent beaucoup de
personnes accueillantes. Ils nous ont
donné la sympathie et l'aide nécessaires
à la construction d'une relation amicale
entre le camp de travail et le village.



Maintenant il est temps de se rappeler quelques uns des bons moments du chantier

* Le premier après-midi, quand Jean-Daniel est venu et en deux heures a installé toutes les choses dont nous avons besoin pour rester au camping la lumière pour la nuit, la table, sa caravane...

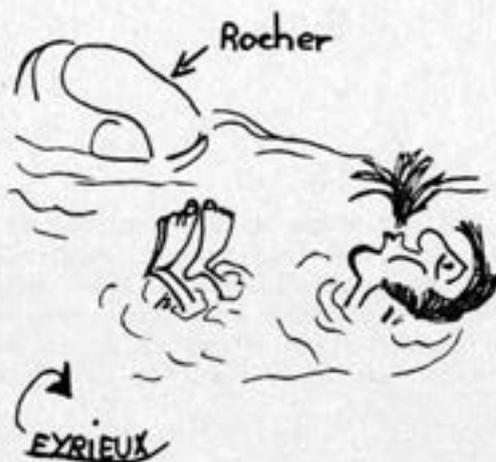
* Mais aussi les "ordres" de David, le "jeune boss" (patron) pendant le travail.

* Les soirs passés à jouer à la pétanque avec Philippe, Jean-claude, Paquita et les autres personnes du village.

* L'aide du Maire pendant la deuxième semaine du chantier.

* Les excursions dans les sentiers aux alentours et les baignades à la rivière.

Maintenant chacun rentre chez lui
 - Murat et Zeki à Istanbul ; Frédérique, la plus jeune du camp, à Toulouse .
 Nathalie, l'infirmière de notre camp, à Paris ; Jean-Marc, le dernier français, l'animateur, un bout-en-train, un comique ; Lee, anglais, est un très bon acteur et un expert en imitations. Toby et Steve se plaisent tellement en France qu'ils ont décidé de rester plus longtemps à la recherche d'un travail. Vitali, le "Parrain" rentre directement dans son entreprise à Minsk. Dzima, le "frère" et Vladimir rentrent aussi à Minsk. Lioka vient de l'Equateur mais elle retourne en Espagne avec Santiago. Hendrikje veut rester un mois avant de rentrer en Allemagne et Siri retourne en Tchécoslovaquie, où l'on peut goûter la "meilleure bière du monde".



Nous disons au revoir à St Michel de Chabrilanoux sachant que nous reviendrons le voir..



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	B	A	R	B	I	T	U	R	I	Q	U	E
II	A	V	E	R	T	I	S	S	E	U	R	S
III	R	I	V	I	E	R	E		N	I	E	S
IV	B	O	U	E		E	S	S	A	R	T	A
V	O	N	E		S	U		I		A	R	I
VI	U			C	U	R	E		O	T	E	E
VII	I	N	G	R	E	S		R	I	S		R
VIII	L	I	O		I		P	I	N		C	O
IX	L	E	G	A	L	I	S	A	T	I	O	N
X	E	T	O	U	R	D	I	S	S	E	N	T

CALENDRIER DES FESTIVITES

16 DÉCEMBRE : ARBRE DE NOËL St Michel-St Maurice à Alliandre

BONNES FÊTES à TOUTES et à TOUS.

28 JANVIER 2017 : LOTO de **l'AMICALE LAÏQUE**

17 FÉVRIER 2017 : **REPAS de l'association** « Les Retrouvailles » - Alliandre

5 MARS 2017 : LOTO de **l'ACCA**

19 MARS 2017 : **LOTO de l'UNRPA**

25 MARS 2017 : **Soirée dansante de l'Amicale** Laïque

27 MAI 2017 : CABRIOLE - Festival Jeune Public

4 JUIN 2017 : Les Sentiers de la Chabriole

D'autres animations se dérouleront durant l'hiver :

voir les articles et Surveillez les affiches.

